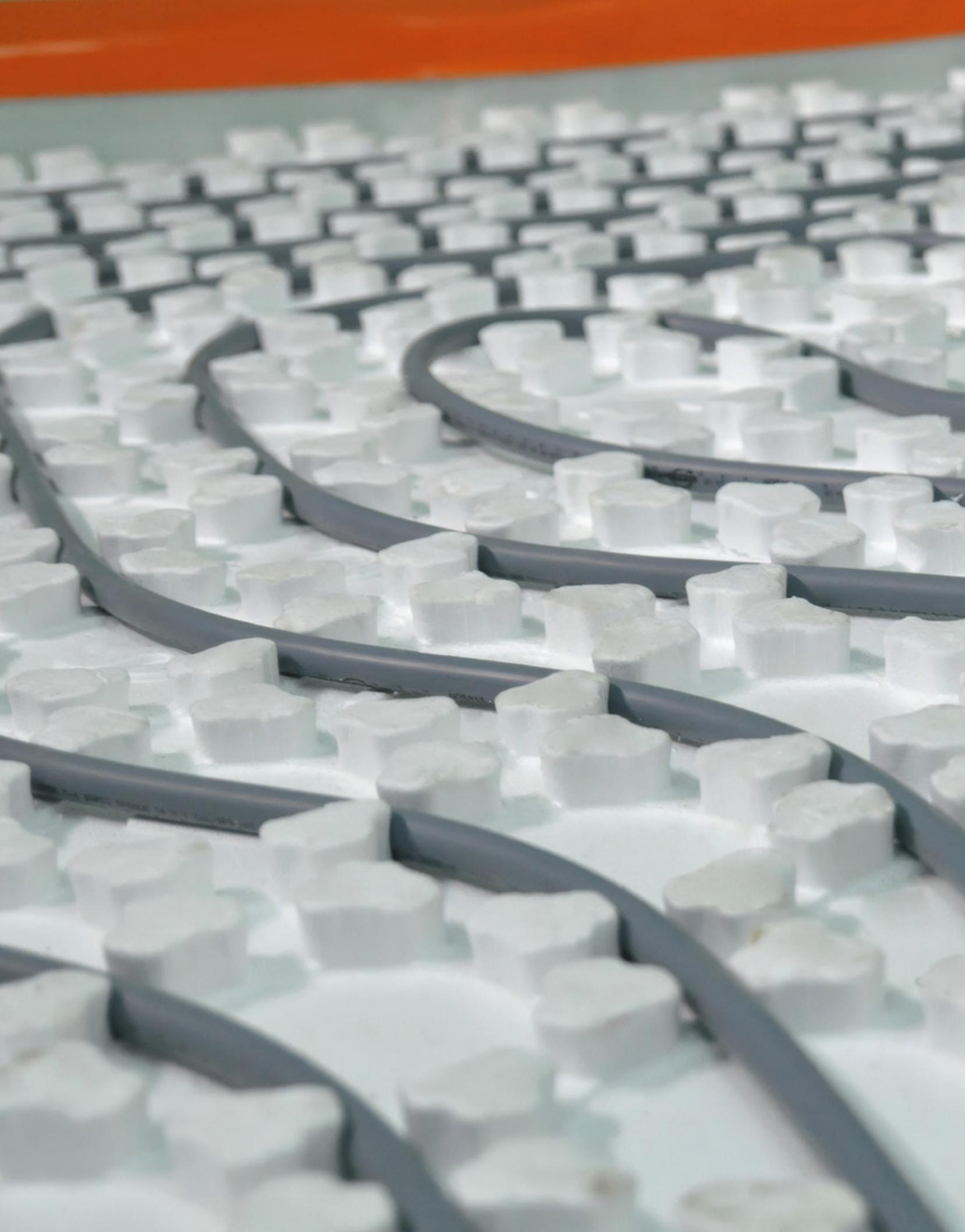


Comptes consolidés

2025



Bâtir
le vivre
ensemble



Sommaire

Comptes consolidés au 31 décembre 2025	2
Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025	6

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Compte de résultat consolidé

		Exercice clos le	
(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Chiffre d'affaires	4	3 854 437	3 884 141
Achats consommés		(2 463 834)	(2 483 650)
Charges de personnel	5	(630 046)	(603 430)
Impôts, taxes et versements assimilés		(64 015)	(62 952)
Autres produits et charges ordinaires	6	74 052	49 345
EBITDA		770 594	783 454
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	6	(325 826)	(326 234)
EBIT courant		444 768	457 220
Produits et charges non ordinaires	7	(19 474)	34 956
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires	7	54 555	(34 382)
Résultat d'exploitation		479 849	457 794
Coût de l'endettement financier net		(36 649)	(59 545)
Autres produits financiers		30 905	38 078
Autres charges financières		(49 580)	(51 087)
Résultat financier	8	(55 324)	(72 554)
Quote-part de résultat des sociétés associées non opérationnelles		1 633	319
Résultat avant impôt		426 158	385 559
Impôts sur les résultats	9	(119 500)	(95 484)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ		306 658	290 075
Part attribuable aux intérêts minoritaires		31 934	17 447
Part attribuable au Groupe		274 724	272 628
Résultat net part du Groupe de base par action (en euros)		6,17	6,13
Résultat net part du Groupe dilué par action (en euros)		6,13	6,09

État du résultat global consolidé

		Exercice clos le	
(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Résultat net consolidé		306 658	290 075
AUTRES ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES AU COMPTE DE RÉSULTAT :			
Réévaluation du passif net au titre des prestations définies	15.1	(4 980)	3 171
Gains (pertes) sur instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global	11.2	(3 821)	(2 072)
Impôt sur les éléments non recyclables	9	1 150	(401)
AUTRES ÉLÉMENTS RECYCLABLES AU COMPTE DE RÉSULTAT :			
Écarts de conversion	14.2	(309 256)	(19 373)
Couverture des flux de trésorerie	16.2	(1 090)	(6 315)
Impôt sur les éléments recyclables	9	224	(1 833)
Autres éléments du résultat global (après impôt)		(317 773)	(26 825)
RÉSULTAT GLOBAL		(11 115)	263 250
Part attribuable aux intérêts minoritaires		(7 225)	21 571
Part attribuable au Groupe		(3 890)	241 679

État de la situation financière consolidée

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
ACTIF			
Goodwill	10.1	1 137 057	1 158 932
Autres immobilisations incorporelles	10.2	155 289	158 634
Immobilisations corporelles	10.3	2 677 263	2 724 161
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	10.4	198 231	195 873
Immeubles de placement		30 670	30 797
Participations dans des entreprises associées		128 827	120 228
Actifs d'impôts différés		112 962	103 528
Créances et autres actifs financiers non courants	11	210 989	225 160
Total des actifs non courants		4 651 288	4 717 311
Stocks et en-cours	12.1	512 042	542 189
Clients et autres débiteurs	12.2	474 099	463 087
Actifs d'impôts exigibles		9 119	9 925
Autres créances		177 866	144 819
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	528 410	535 684
Total des actifs courants		1 701 536	1 695 705
TOTAL DE L'ACTIF		6 352 824	6 413 016

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2025	31 décembre 2024
PASSIF			
Capital		179 600	179 600
Primes		11 207	11 207
Auto-contrôle		(29 240)	(34 760)
Réserves consolidées		3 714 662	3 478 594
Réserves de conversion		(944 061)	(673 899)
Capitaux propres part du Groupe		2 932 168	2 960 742
Intérêts minoritaires		284 416	303 480
Total capitaux propres	14	3 216 584	3 264 222
Provisions retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	15.1	89 853	90 870
Autres provisions supérieures à un an	15.2	120 262	136 167
Dettes financières et options de vente	16.1	1 185 150	1 361 184
Obligations locatives supérieures à un an	16.1	167 722	166 622
Impôts différés passifs		275 892	297 265
Autres passifs non courants		38 190	15 432
Total des passifs non courants		1 877 069	2 067 541
Autres provisions inférieures à un an	15.2	17 457	16 729
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	16.1	285 528	209 423
Obligations locatives à moins d'un an	16.1	47 784	46 225
Fournisseurs et autres créateurs	17.1	499 908	478 839
Passifs d'impôts exigibles		39 016	25 943
Autres dettes	17.2	369 478	304 094
Total des passifs courants		1 259 171	1 081 254
Total des passifs		3 136 240	3 148 795
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		6 352 824	6 413 016

État des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice clos le	
		31 décembre 2025	31 décembre 2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net consolidé		306 658	290 075
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		(8 084)	(7 979)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		6 167	7 652
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
• ajustements pour dotations aux amortissements et provisions		292 568	356 070
• impôts différés		11 203	30 681
• plus ou moins-values de cession		(12 592)	(40 935)
• gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		3 072	2 997
• autres		10 114	20 031
Capacité d'autofinancement		609 106	658 592
Variation du besoin en fonds de roulement		40 227	42 297
Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles ⁽¹⁾	18.1	649 333	700 889
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations :			
• immobilisations corporelles et incorporelles		(336 207)	(344 328)
• immobilisations financières		(28 300)	(19 681)
Encaissements liés à des cessions d'immobilisations :			
• immobilisations corporelles et incorporelles		36 973	24 309
• immobilisations financières		20 307	3 178
Incidence des variations de périmètre		(18 159)	8 190
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	18.2	(325 386)	(328 332)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés		(116 314)	(102 340)
Émissions d'emprunts	16	73 862	197 284
Remboursements d'emprunts	16	(167 953)	(339 208)
Remboursements des dettes locatives	16	(54 430)	(52 859)
Acquisitions d'actions propres		(60 419)	(20 158)
Cessions d'actions propres		63 538	21 529
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(261 716)	(295 752)
Incidence des variations de cours des devises		(60 863)	(10 198)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		1 368	66 607
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	13	505 839	439 232
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	13	507 207	505 839

(1) Dont flux de trésorerie provenant des impôts sur le résultat : (87) millions d'euros au 31 décembre 2025 et (58) millions d'euros au 31 décembre 2024.

Dont flux de trésorerie provenant des intérêts décaissés et encaissés : (35,1) millions d'euros au 31 décembre 2025 dont (11,1) millions d'euros au titre des frais financiers sur contrats IFRS 16 et (56,2) millions d'euros au 31 décembre 2024 dont (11) millions d'euros au titre des frais financiers sur contrats IFRS 16.

État de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Autocontrôle	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2024	179 600	11 207	(41 891)	3 230 128	(646 331)	2 732 713	285 157	3 017 870
Résultat annuel	-	-	-	272 628	-	272 628	17 447	290 075
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(3 381)	(27 568)	(30 949)	4 124	(26 825)
Résultat global	-	-	-	269 247	(27 568)	241 679	21 571	263 250
Dividendes distribués	-	-	-	(88 511)	-	(88 511)	(13 981)	(102 492)
Variation nette des actions propres	-	-	7 131	(4 825)	-	2 306	-	2 306
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires	-	-	-	(2 925)	-	(2 925)	1 001	(1 924)
Réserves hyperinflation	-	-	-	76 487	-	76 487	9 740	86 227
Autres variations	-	-	-	(1 006)	-	(1 006)	(8)	(1 015)
Au 31 décembre 2024	179 600	11 207	(34 760)	3 478 595	(673 899)	2 960 742	303 480	3 264 222
Au 1^{er} janvier 2025	179 600	11 207	(34 760)	3 478 595	(673 899)	2 960 742	303 480	3 264 222
Résultat annuel	-	-	-	274 724	-	274 724	31 934	306 658
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(8 452)	(270 162)	(278 614)	(39 159)	(317 773)
Résultat global	-	-	-	266 272	(270 162)	(3 890)	(7 225)	(11 115)
Dividendes distribués	-	-	-	(88 901)	-	(88 901)	(37 524)	(126 425)
Variation nette des actions propres	-	-	5 520	(1 357)	-	4 163	-	4 163
Variations de périmètre et acquisitions complémentaires	-	-	-	8 171	-	8 171	19 361	27 532
Réserves hyperinflation	-	-	-	52 847	-	52 847	6 368	59 215
Autres variations	-	-	-	(964)	-	(964)	(44)	(1 008)
AU 31 DÉCEMBRE 2025	179 600	11 207	(29 240)	3 714 663	(944 061)	2 932 168	284 416	3 216 584

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	7
Note 1 Principe comptables généraux	7
Note 2 Principes comptables relatifs au périmètre de consolidation	10
Note 3 Faits marquants	12
INFORMATIONS SECTORIELLES	13
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	15
Note 4 Chiffre d'affaires	15
Note 5 Charges de personnel et effectifs	15
Note 6 Autres produits, charges et dotations ordinaires	16
Note 7 Produits, charges et dotations non-ordinaires	17
Note 8 Résultat financier	17
Note 9 Impôts sur les résultats	18
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	20
Note 10 Immobilisations corporelles et incorporelles	20
Note 11 Coentreprises et autres actifs non-courants	28
Note 12 Actifs circulants	30
Note 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie	32
Note 14 Capitaux propres	33
Note 15 Provisions	34
Note 16 Endettement net et instruments financiers	38
Note 17 Passifs circulants	43
Note 18 Flux de trésorerie	44
AUTRES INFORMATIONS	44
Note 19 Rémunération des dirigeants	44
Note 20 Transactions avec les entreprises liées	45
Note 21 Honoraires versés aux commissaires aux comptes	45
Note 22 Événements postérieurs à la clôture	45
Note 23 Liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2025	46

PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Informations générales

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de Vicat SA et de ses filiales (l'ensemble constituant « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Le Groupe, dont le siège social est situé 4 rue Aristide Bergès – Les Trois Vallons – 38080 L'Isle d'Abeau est spécialisé dans les métiers du ciment, du béton prêt à l'emploi, des granulats ainsi que par la commercialisation d'autres produits et services complémentaires.

Ces comptes ont été arrêtés et approuvés par le Conseil d'Administration le 13 février 2026, et seront soumis à l'Assemblée Générale du 10 avril 2026 pour approbation.

Note 1 Principes comptables généraux

1.1 Déclaration de conformité

Conformément au règlement européen no 1606/2002 du Parlement européen du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, les états financiers consolidés de Vicat sont établis, depuis le 1^{er} janvier 2005 conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les normes retenues comme principes comptables de référence sont celles applicables à la date du 31 décembre 2025. Les normes et interprétations publiées par l'IASB, mais non encore entrées en vigueur au 31 décembre 2025 n'ont pas été appliquées par anticipation dans les comptes consolidés du Groupe à la clôture.

Les comptes consolidés du 31 décembre 2025 présentent des informations comparatives avec l'exercice antérieur, établies selon le même référentiel IFRS à l'exception des évolutions normatives mentionnées ci-après, qui n'avaient pas été appliquées par anticipation par le Groupe et qui sont d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2025.

Nouvelles normes applicables à compter du 1^{er} janvier 2025

Un nouveau texte est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025 :

- l'amendement d'IAS 21 : les effets des variations des cours des monnaies étrangères : absence d'échangeabilité.

Ce nouveau texte n'a pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2025.

Enfin, concernant l'imposition minimale mondiale des groupes d'entreprises multinationales et des groupes nationaux (Pilier II) introduite dans la législation française par la loi de Finances pour 2024, le Groupe continue à bénéficier au 31 décembre 2025 de l'exemption temporaire introduite par l'amendement IAS 12 – Réforme fiscale internationale, liée à la comptabilisation des impôts différés au titre de Pilier II.

Le Groupe se prévaut également des régimes de protection prévus par la loi qui permettent, à l'aide de tests effectués notamment à partir des données de la déclaration pays par pays, de réputer que l'impôt complémentaire est égal à 0.

Normes comptables, amendements et interprétations publiées mais non encore d'application obligatoire

Au 31 décembre 2025, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et amendements publiés par l'IASB dont l'application sera obligatoire en 2026 et années suivantes.

Parmi ces normes on retrouve notamment :

- 2026 : — Amendements d'IFRS 9 – Instruments financiers et d'IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir sur le classement et l'évaluation des instruments financiers ;
- 2026 : — Amendements d'IFRS 9 – Instruments financiers et d'IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir pour les Contrats d'électricité renouvelable ;
- 2026 : Volume 11 des améliorations annuelles des IFRS ;
- 2027 : IFRS 18 – Présentation des états financiers et informations à fournir.

Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels des normes non applicables au 31 décembre 2025 sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. À ce stade de l'analyse, le Groupe n'attend aucun impact matériel sur ses états financiers consolidés sauf concernant la norme IFRS 18 qui engendrera des reclassements de présentation.

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

1.2 Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros. Les arrondis au millier d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et sous-totaux figurant dans les tableaux.

L'état du résultat global consolidé est présenté par nature en deux tableaux distincts : le compte de résultat et les autres éléments du résultat global.

Les postes de l'état de la situation financière consolidée sont présentés selon la classification actifs courants/actifs non courants et passifs courants/passifs non courants, en fonction de leur exigibilité (correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an).

L'état des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués selon le principe du coût amorti ainsi que des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à la juste valeur : les instruments financiers dérivés, les actifs disponibles à la vente, et les actifs et passifs non monétaires concernés par IAS 29 – « Information financière dans les économies hyperinflationnistes ».

Les principes et méthodes comptables exposées ci-après ont été appliqués de manière permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

L'établissement des comptes consolidés selon les normes IFRS implique qu'un certain nombre d'estimations et d'hypothèses ayant une incidence directe sur les états financiers soient faites par la Direction du Groupe. Ces estimations reposent sur la continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des éléments disponibles à la date de leur réalisation. Elles concernent principalement les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation des provisions (Note 15), en particulier celles pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 15.1) ;
- l'évaluation des options de vente consenties à des tiers sur actions de filiales consolidées (Note 16) ;
- la valorisation des instruments financiers dérivés à la juste valeur et l'exposition au risque de crédit (Note 16) ;
- l'évaluation des impôts différés actifs, et en particulier de la probabilité de disposer de bénéfices imposables futurs suffisants pour les imputer (Note 9) ;
- l'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs d'une activité dans le cadre des regroupements d'entreprise (note 10.1.) ;
- les hypothèses retenues pour la réalisation des tests de perte de valeur (note 10.1.) ;
- la définition du traitement comptable à appliquer en l'absence de norme (note 12.1 relatives aux quotas d'émission) ;
- la définition de certains contrats de location, la détermination de leur durée (période exécutoire), en particulier la qualification des périodes de renouvellement comme étant raisonnablement certaines ou pas, ainsi que la détermination des taux d'actualisation y afférents (note 10.4).

Les estimations et hypothèses sont revues régulièrement, dès que les circonstances le justifient, *a minima* à chaque clôture, et les éléments concernés des états financiers sont actualisés en conséquence.

Incidences des risques climatiques sur les états financiers

Les risques climatiques supportés par le Groupe sont principalement des risques de transition. En effet, du fait de l'intensité énergétique de son activité et de la nature du processus de production, le Groupe est émetteur de gaz à effet de serre. À cet égard, le Groupe s'engage au quotidien dans une transition écologique et environnementale avec pour objectif une réduction progressive de ses émissions de CO₂ des scopes 1, 2 et 3 et l'ambition d'atteindre la neutralité carbone sur l'ensemble de sa chaîne de valeur à horizon 2050. Cet engagement de transition se reflète dans la planification stratégique du Groupe afin de faire évoluer ses moyens de production (outils et process) et d'orienter ses positionnements de marché (avec le développement de nouveaux produits ou services innovants).

Vicat est également exposé sur certains de ses sites de production aux risques physiques qui se manifestent par la survenance d'événements météorologiques extrêmes. Ce type d'événement (dont la fréquence varie) pourrait d'une part porter atteinte à l'intégrité des sites et d'autre part perturber les opérations des filiales concernées.

Les risques de transition (qu'ils soient initiés par le Groupe ou imposés pour certaines de ses filiales par le cadre réglementaire) ou les risques physiques liés au changement climatique pourraient avoir des incidences sur les états financiers du Groupe. L'ensemble de ces risques est identifié et évalué à chaque clôture afin de retranscrire de la manière la plus fidèle possible leurs impacts dans les états financiers :

Les émissions de Gaz à effet de serre

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les grands établissements industriels européens sont autorisés à acheter et à vendre des quotas d'émissions de gaz à effet de serre. Ce système, reposant sur la Directive ETS (*Emissions Trading Scheme*), permet aux entreprises européennes dépassant leurs plafonds d'émissions d'acheter des quotas et contribue à atteindre les objectifs de l'UE dans le cadre du protocole de Kyoto. La législation qui régit ces émissions de CO₂ réduit progressivement les quotas alloués gratuitement tout en élargissant le périmètre des installations industrielles qui y sont soumises. Au 31 décembre 2025, le Groupe dispose d'un solde de quotas de 4 856 milliers de tonnes dans le système ETS, non valorisés dans le bilan (pour une valeur de marché de 424 millions d'euros) qu'il entend conserver pour faire face à ses besoins de restitutions présents et à venir. Des réglementations sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont en développement dans d'autres pays, avec des systèmes parfois équivalents au système ETS, comme en Californie aux États-Unis. Le Groupe appelle de ses vœux la mise en place de réglementations applicables à l'ensemble des acteurs, sur les différents marchés où il opère, pour favoriser une action énergique de réduction des émissions tout en permettant la facturation des coûts correspondants aux clients. Toutefois, la diminution des allocations gratuites de quotas ainsi que la hausse des prix de ces derniers peuvent à terme avoir un impact sur les états financiers du Groupe (si le recours à l'achat de quotas payants ne pouvait pas être répercuté dans le prix de vente).

Quota CO ₂ ETS (en milliers de tonnes)	2024	Attributions	Restitutions	2025
TOTAL	4 773	2 104	(2 021)	4 856

L'évaluation des immobilisations

La transition climatique entreprise par le Groupe sur l'ensemble de sa chaîne de valeur s'accompagne d'investissements ciblés d'ici à 2050.

Ces nouveaux investissements ainsi que l'émergence de nouvelles technologies et l'obsolescence de certaines autres pourraient avoir une incidence sur l'estimation de la durée d'utilité ou la valeur résiduelle d'un actif qui se traduirait dans les comptes par une dépréciation ou une mise à jour des plans d'amortissement (cf. note 10.3). À ce jour, le Groupe n'a constaté aucune rupture technologique ayant un effet significatif sur la valeur résiduelle ou la durée d'utilité des immobilisations. Les risques physiques liés aux aléas climatiques pourraient se traduire principalement par des dommages sur nos installations et par des coûts de remise en état généralement couverts par des polices d'assurances spécifiques.

L'évaluation des stocks

La transition climatique pourrait engendrer l'obsolescence de certains stocks ou générer de nouveaux coûts de production. Si la valeur nette de réalisation devenait inférieure à la valeur comptable des stocks, le Groupe pourrait être amené à constater une dépréciation (cf. note 12.1).

La rotation rapide des principaux éléments constituant les stocks du Groupe nous permet d'exclure le risque d'obsolescence de ces derniers sans pour autant exclure d'éventuelles dépréciations liées aux risques physiques imputables à des aléas climatiques.

L'évaluation des provisions

Les provisions présentées dans les états financiers consolidés répondent aux obligations et législations actuelles des différentes géographies où opère le Groupe y compris celles relatives aux enjeux climatiques (cf. note 15.2). Ces évaluations sont revues périodiquement afin de prendre en compte toutes les nouvelles obligations liées aux enjeux climatiques.

La réalisation des tests de dépréciation des Goodwills

Le Groupe s'assure que les hypothèses retenues pour ces tests tiennent bien compte de toutes les obligations réglementaires connues liées au climat et des conséquences qu'elles peuvent entraîner sur les flux de trésorerie futurs dans le respect de la méthodologie imposée par la norme IAS 36 (chiffre d'affaires, coûts, investissements, etc.) (cf. note 10.1.).

Le Groupe a ainsi intégré dans ses hypothèses de flux de trésorerie futurs les impacts « climat » liés aux éléments législatifs et réglementaires connus et qu'il est possible d'estimer tels que l'évolution des règlements ETS (*Emission Trading Scheme*) en Europe, la réglementation Cap-and-Trade en Californie, ainsi que les impacts certains liés aux projets relatifs à la stratégie de décarbonation. Cela s'est traduit par la prise en compte des éléments suivants :

- le coût des nouvelles technologies de décarbonation qui seront mises en place conformément à la stratégie poursuivie par le Groupe :
- l'amélioration de l'efficacité énergétique thermique et électrique et la mise en service de nouvelles lignes de production modernes (four 6 à Rufisque au Sénégal, four 2 de Ragland en Alabama aux États-Unis en 2022),
- la production d'énergies renouvelables et à faibles émissions,
- la substitution des combustibles fossiles,
- la réduction du taux de clinker dans le ciment,
- les projets de captage, stockage ou utilisation du CO₂ quand ils sont démarrés,
- la mobilité décarbonée ;
- les impacts, quand ils peuvent être estimés de façon fiable, de ces nouvelles technologies sur les prix de vente des ciments et bétons décarbonés par rapport aux ciments et bétons traditionnels, ainsi que la prise en compte d'éventuelles subventions obtenues au titre de ces différents projets ;
- le coût de la consommation des quotas de CO₂ stockés depuis plusieurs années dans les pays du Groupe soumis à une réglementation carbone (France, Suisse, Italie, États-Unis). Le Groupe estime que ses quotas de CO₂ acquis à titre gratuit seront suffisants pour couvrir ses besoins au moins jusqu'à l'horizon 2030, raison pour laquelle aucun coût d'acquisition de quotas carbone n'a été intégré dans les flux de trésorerie utilisés pour les tests de perte de valeur. En effet, au-delà de 2030, le Groupe estime que les surcoûts liés aux acquisitions éventuelles de quotas carbone ou de mise en place de technologies de décarbonation complète seront intégralement répercutés sur les prix de vente, ne dégradant donc pas les flux de trésorerie correspondants. Il est cependant difficile pour le Groupe d'estimer de manière fiable les technologies qui seront mises en place pour décarboner ses activités, les changements réglementaires envisagés sur ses différents marchés, et les impacts sur ses clients au-delà de 2030.

Les hypothèses de flux de trésorerie post 2030 sont donc estimées au mieux des connaissances à aujourd'hui de ces éléments. Les hypothèses d'investissements de décarbonation seront incluses et/ou mises à jour dans les tests de dépréciation au fur et à mesure de la validation de ces derniers par le Groupe et d'une meilleure compréhension des changements technologiques, réglementaires et commerciaux. Les hypothèses de subventions ainsi que de hausse des prix de vente correspondant à ces investissements technologiques seront également prises en compte de manière simultanée.

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Note 2 Principes comptables relatifs au périmètre de consolidation

2.1 Principes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels des sociétés arrêtés au 31 décembre et retraités, s'il y a lieu, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Les soldes et toutes les transactions internes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Vicat a le pouvoir de contrôle, seul, directement ou indirectement, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle existe lorsque le Groupe :

- détient le pouvoir sur une entité ;
- est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ; et
- a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Par ailleurs, le Groupe apprécie le contrôle exercé sur une entité chaque fois que des faits et circonstances indiquent qu'un élément d'appréciation du contrôle est modifié.

Coentreprises et Entreprises associées

Les coentreprises, dont le contrôle est partagé et qui peuvent faire l'objet d'une exploitation en commun par un nombre limité d'actionnaires et les entreprises associées, participations sur lesquelles Vicat exerce une influence notable, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les *goodwills* dégagés lors de l'acquisition de ces participations sont présentés sur la ligne « participations dans des entreprises associées ».

Lorsque le contrôle conjoint est avéré et que la forme légale du véhicule juridique établit une transparence entre le patrimoine des coparticipants et celui du partenariat, la coentreprise est qualifiée d'activité conjointe. Les coentreprises sont alors consolidées selon la méthode de l'opération conjointe. Celle-ci consiste à consolider les actifs, passifs, charges et produits des entreprises communes selon les droits et obligations détenus par le Groupe dans ces entreprises. Ces montants sont incorporés sur chaque ligne des États financiers comme pour les entités consolidées.

La liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2025 figure dans la Note 23.

2.2 Regroupement d'entreprises

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs de la société acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les résultats des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice sont retenus dans le compte de résultat consolidé pour la période postérieure ou antérieure, selon le cas, à la date d'acquisition ou de cession.

À compter du 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels ». Ces normes étant d'application prospective, elles sont sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.

Regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010

Ils sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les *goodwills* (cf. note 10.1.) issus des regroupements d'entreprises effectués à compter du 1^{er} janvier 2004 sont évalués dans la devise de l'entreprise acquise. En application de l'option offerte par IFRS 1, les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités et les *goodwills* y afférents ont été maintenus pour leur valeur nette figurant au bilan établi selon les principes français au 31 décembre 2003.

En cas d'excédent de la quote-part d'intérêts dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis par rapport au coût (« *goodwill négatif* »), la totalité de cet excédent résiduel est constatée dans le résultat de l'exercice d'acquisition, sauf en cas d'acquisition d'intérêts minoritaires d'une entreprise déjà intégrée globalement, pour lesquels cet excédent est constaté dans les capitaux propres.

Les valeurs des actifs et passifs acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises doivent être déterminées de manière définitive dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Ces valeurs peuvent donc faire l'objet d'ajustement lors des clôtures de comptes intervenant durant ce délai.

Les intérêts minoritaires sont évalués sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque le regroupement s'effectue par achats successifs, chaque transaction significative est traitée séparément et donne lieu à une évaluation des actifs et passifs acquis et à la détermination d'un *goodwill*.

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010

La norme IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises », d'application obligatoire pour les regroupements réalisés à compter du 1^{er} janvier 2010, a introduit principalement les modifications suivantes par rapport à la précédente norme IFRS 3 (avant révision) :

- la détermination du *goodwill* en une seule fois, lors de la prise de contrôle. Le Groupe a alors le choix, pour chaque regroupement d'entreprise, lors de la prise de contrôle, d'évaluer les intérêts minoritaires :
 - soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise (option du *goodwill* « partiel »),
 - soit à leur juste valeur (option du *goodwill* « complet »).

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter le *goodwill* à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, se traduisant par la constatation d'un *goodwill* dit « complet » :

- la comptabilisation de tout ajustement du prix d'acquisition à la juste valeur dès la date d'acquisition, tout ajustement ultérieur survenant au-delà du délai d'affectation de 12 mois à compter de la date d'acquisition étant comptabilisé en résultat ;
- la constatation des coûts liés au regroupement d'entreprise en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus ;
- dans le cas des regroupements réalisés par étapes, lors de la prise de contrôle, la réévaluation de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition et la comptabilisation de l'éventuel profit ou perte qui en découle en résultat.

Les cours utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

	2025		2024	
	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Réal brésilien	6,46	6,30	6,39	5,83
Franc suisse	0,93	0,94	0,94	0,95
Livre égyptienne	56,00	55,63	52,65	49,02
Roupie indienne	105,49	98,52	89,20	90,52
Tengué kazakh	595,61	589,40	543,42	507,73
Ouguiya mauritanien	46,59	44,97	41,16	42,81
Livre turque	50,52	NA	36,64	NA
Dollar américain	1,17	1,13	1,04	1,08
Franc CFA	655,96	655,96	655,96	655,96

2.4 Hyperinflation

Avec un taux d'inflation cumulée sur 3 ans supérieur à 100 % depuis février 2022, la Turquie a été intégrée en mars 2022 dans la liste des économies hyper inflationnistes.

Par exception aux principes énoncés en note 2.3 ci-avant, les comptes des entités turques dont l'économie est en hyperinflation sont convertis en appliquant les dispositions de la norme IAS 29 « Informations financières dans les économies hyper-inflationnistes ». Les éléments non monétaires du bilan, les postes du compte de résultat et du résultat global ainsi que les flux de trésorerie font l'objet d'une réévaluation sur base d'un indice général des prix. L'ensemble des comptes est ensuite converti au taux de clôture de la période. L'impact de la réévaluation des stocks est comptabilisé dans le coût des ventes ; l'impact de la réévaluation des autres éléments du bilan est comptabilisé en résultat financier.

2.3 Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change de clôture de l'exercice et les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat soit dans le résultat opérationnel, soit dans le résultat financier, selon le sous-jacent.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe libellés en devises étrangères, et ne faisant pas l'objet de couverture, sont convertis en euros, en appliquant le cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges du compte de résultat, hors pays dont les économies sont qualifiées d'hyperinflationnistes, et les flux du tableau des flux de trésorerie sont convertis en euro en appliquant le cours moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits directement en capitaux propres.

En cas de cession ultérieure, le montant cumulé des écarts de change afférents à l'investissement net cédé libellé en devise étrangère est constaté en résultat. En application de l'option offerte par IFRS 1, les écarts de conversion accumulés avant la date de transition ont été reclassés en report à nouveau à cette date. Ils ne donneront pas lieu à comptabilisation en résultat en cas de cession ultérieure de ces investissements libellés en devise étrangère.

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Note 3 Faits marquants

Environnement macroéconomique et activité

En 2025, l'activité a été soutenue par une progression des volumes ciment, en particulier dans la zone Méditerranée et au Brésil. Le différentiel prix-coûts s'est amélioré dans le ciment, porté par des prix de vente globalement résilients dans les pays développés et en hausse dans les pays émergents. Parallèlement, les coûts de production unitaires ont poursuivi leur repli, grâce notamment à la baisse des coûts énergétiques, malgré une inflation sous-jacente persistante sur les salaires et la maintenance.

La **France** affiche des résultats solides et résilients dans un contexte de marché résidentiel à un niveau historiquement bas depuis 25 ans. Après une stabilisation au troisième trimestre, l'activité ciment a enregistré un début de rebond au quatrième trimestre 2025. Les prix du ciment sont restés stables sur l'ensemble de l'exercice. Le chantier du TELT a contribué favorablement. Vicat SA, par l'intermédiaire de sa filiale Béton travaux, s'est rapproché du groupe belge KORAMIC pour créer un nouveau groupe de 7 sites industriels sur le territoire national avec les sociétés Vicat Produits Industriels et CERMIX. Ces sociétés spécialisées dans l'activité chimie de la construction permettent à Vicat de conforter sa position sur ce marché avec une participation majoritaire de 60%.

En **Europe (hors France)**, les résultats progressent en 2025, portés par la bonne performance des activités Ciment et Béton & Granulats en Suisse, ainsi que par l'appréciation du franc suisse face à l'euro. L'activité Ciment en Suisse a progressé, grâce à la reprise du marché suisse, à l'exposition de Vigier à plusieurs chantiers d'infrastructures majeurs ainsi qu'au succès commercial des ciments bas carbone de Vigier (Progresso). L'activité Béton & Granulats a également bénéficié de la montée en puissance de l'installation de traitement de Flumenthal, dont l'efficacité opérationnelle contribue significativement à l'amélioration des coûts.

Les résultats de la zone **Amériques** ont été impactés par le ralentissement de l'activité aux Etats-Unis, malgré une performance solide au Brésil. Aux États-Unis, la faiblesse persistante du marché résidentiel, combinée à un contexte d'incertitudes politiques, a pesé sur les activités Ciment et Béton. Au Brésil, l'activité a accéléré tout au long de l'année, portée par une dynamique de marché favorable et un développement commercial soutenu dans la région Centre-Ouest. L'intégration de Realmix à compter du 1er septembre dans le béton a également contribué positivement à la croissance des volumes de ciment sur la fin de l'année. L'évolution défavorable des devises a également eu un impact négatif sur la performance de la zone.

Les résultats du Groupe en **Asie** sont en retrait, en raison d'un environnement concurrentiel tendu en Inde, qui a pesé sur les prix, ainsi que par la hausse des coûts énergétiques au Kazakhstan, qui a affecté la profitabilité. La dépréciation de la roupie indienne et du tengé kazakh face à l'euro a également eu un impact négatif sur la période. Après un premier semestre difficile, l'activité Ciment en Inde s'est redressée au second semestre, soutenue par la progression des volumes grâce à un effet de base favorable et à des actions commerciales ciblées. Les prix ont toutefois affiché une forte volatilité durant l'année.

Les résultats de la zone **Méditerranée** ont fortement progressé grâce à la poursuite de la dynamique en Egypte à l'export, désormais couplée à une reprise de la demande domestique, et grâce à l'accélération du marché en Turquie. Les prix ont été bien orienté à la fois en Turquie, pour compenser les effets de l'inflation, et en Egypte. La zone reste impactée par la forte dépréciation des devises turque et égyptienne face à l'euro sur la période.

Les résultats du Groupe en zone **Afrique** ont progressé en 2025, portés par les premiers effets liés au four 6 au quatrième trimestre et par l'accélération de l'activité Granulats au Sénégal, malgré l'impact des perturbations politiques sur l'activité au Mali. Au Sénégal, l'activité Ciment a été affectée par une baisse des prix de vente sur le marché domestique, malgré une amélioration progressive des volumes au cours de l'année. L'activité Granulats au Sénégal a bénéficié du redémarrage de plusieurs chantiers publics majeurs.

Volatilité des cours de change et impacts sur le compte de résultat

Le compte de résultat de l'exercice 2025 a été impacté par les dépréciations de la livre turque, de la livre égyptienne, du dollar, de la roupie indienne et du real brésilien. Ces effets ont été partiellement compensés par la dépréciation de l'euro vis-à-vis du franc suisse. Il en résulte sur la période un effet de change négatif de -242 millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé et de -46 millions d'euros sur l'EBITDA.

Les capitaux propres consolidés enregistrent, quant à eux, des écarts de conversion négatifs sur l'année 2025 pour un montant global de -309 millions d'euros.

INFORMATIONS SECTORIELLES

Méthode comptable

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information sectorielle a été définie sur la base des données issues du reporting interne. Cette information est celle utilisée par la Direction générale qui met en œuvre la stratégie définie par le Président du Conseil d'Administration, pour la mesure de la performance économique du Groupe et l'allocation des investissements et ressources aux zones géographiques et aux activités.

Les secteurs opérationnels déterminés en application d'IFRS 8 sont constitués des 6 zones géographiques suivantes dans lesquelles le Groupe exerce ses activités et qui peuvent regrouper, comme le permet la norme IFRS 8, les pays présentant des similitudes :

- la France ;
- la zone Europe (hors France) regroupant la Suisse et l'Italie ;
- la zone Amériques regroupant les États-Unis et le Brésil ;
- la zone Asie regroupant l'Inde et le Kazakhstan ;
- la zone Méditerranée composée de la Turquie et de l'Égypte ;
- la zone Afrique, réunissant le Sénégal, le Mali et la Mauritanie.

Cette organisation par zones géographiques permet d'appréhender la nature et les impacts financiers des environnements économiques dans lesquels le Groupe opère et traduit bien son organisation matricielle ainsi que la prédominance des aspects géographiques dans les analyses stratégiques présentées à la Direction générale. Une information additionnelle plus synthétique est présentée par secteurs d'activité.

Les indicateurs de gestion présentés au titre de ces secteurs opérationnels ont été adaptés pour être en cohérence avec ceux suivis par la Direction générale tout en respectant les informations requises par IFRS 8 : Chiffre d'affaires opérationnel et consolidé, EBITDA, Achats consommés, Charges de personnel, Dotations nettes aux amortissements, provision et dépréciation et EBIT courant, Actifs non courants, Capitaux nets investis, Investissements industriels, Dotation nette aux amortissements des immobilisations et Effectifs.

Les indicateurs de gestion suivis dans le cadre du reporting interne sont identiques à l'ensemble des secteurs opérationnels définis ci-dessus et sont déterminés conformément aux principes IFRS appliqués par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Information par secteur géographique

L'information relative aux zones géographiques est présentée selon l'implantation géographique des entités concernées.

31 décembre 2025 (en milliers d'euros sauf effectifs)	Europe	France	(hors France)	Amériques	Asie	Méditerranée	Afrique	Total
COMpte de Résultat								
Chiffre d'affaires opérationnel	1 246 383	446 896	943 496	393 422	514 348	363 632	3 908 177	
Éliminations interpays	(48 336)	(3 669)	-	(418)	(192)	(1 125)	(53 740)	
Chiffre d'affaires consolidé	1 198 047	443 227	943 496	393 004	514 156	362 507	3 854 437	
Achats consommés	(745 050)	(246 681)	(567 694)	(296 372)	(337 289)	(270 748)	(2 463 834)	
Charges de personnel	(260 539)	(86 871)	(182 771)	(19 226)	(54 777)	(25 862)	(630 046)	
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	197 546	118 345	197 502	67 471	118 558	71 172	770 594	
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(116 607)	(37 534)	(77 456)	(31 010)	(23 021)	(40 198)	(325 826)	
EBIT Courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	80 940	80 811	120 046	36 461	95 537	30 973	444 768	
Bilan								
Total des actifs non courants	979 921	847 916	1 191 340	543 095	322 450	766 566	4 651 288	
Capitaux nets investis (1)	972 058	550 715	958 638	504 423	398 988	780 750	4 165 572	
Autres Informations								
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	156 514	36 588	87 712	31 962	22 283	68 090	403 149	
Effectif moyen	3 373	761	2 298	1 186	1 520	947	10 085	

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

31 décembre 2024 <i>(en milliers d'euros sauf effectifs)</i>	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie	Méditerranée	Afrique	Total
COMpte de Résultat							
Chiffre d'affaires opérationnel	1 199 911	413 562	1 004 077	440 206	505 914	376 762	3 940 431
Éliminations interpays	(42 231)	(2 895)	-	(957)	(8 269)	(1 939)	(56 291)
Chiffre d'affaires consolidé	1 157 680	410 667	1 004 077	439 248	497 645	374 823	3 884 141
Achats consommés	(717 304)	(231 580)	(568 910)	(321 940)	(364 695)	(279 220)	(2 483 649)
Charges de personnel	(238 364)	(81 847)	(183 951)	(20 085)	(53 548)	(25 635)	(603 430)
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	195 325	110 148	248 842	84 253	77 843	67 042	783 454
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(105 282)	(36 120)	(82 167)	(31 440)	(26 418)	(44 806)	(326 233)
EBIT Courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	90 043	74 028	166 675	52 813	51 425	22 236	457 220
Bilan							
Total des actifs non courants	983 317	665 859	1 314 864	629 861	385 934	737 476	4 717 311
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	895 841	571 764	1 042 066	588 196	438 641	767 926	4 304 434
Autres Informations							
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	131 922	29 269	78 537	27 168	24 879	122 778	414 552
Effectif moyen	3 252	733	2 296	1 203	1 545	965	9 994

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et des impôts différés.

Information par activité

31 décembre 2025 <i>(en milliers d'euros)</i>	Ciment	Béton & Granulats	Autres Produits et Services	Total
COMpte de Résultat				
Chiffre d'affaires opérationnel	2 385 864	1 476 880	518 933	4 381 677
Éliminations inter – secteurs	(338 986)	(56 354)	(131 900)	(527 240)
Chiffre d'affaires consolidé	2 046 878	1 420 526	387 033	3 854 437
Achats consommés	(1 158 145)	(1 045 363)	(260 326)	(2 463 834)
Charges de personnel	(287 937)	(244 054)	(98 055)	(630 046)
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	595 098	145 824	29 672	770 594
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(204 050)	(99 858)	(21 918)	(325 826)
EBIT Courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	391 047	45 967	7 754	444 768
Bilan				
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	2 910 967	1 059 590	195 014	4 165 572

31 décembre 2024 <i>(en milliers d'euros)</i>	Ciment	Béton & Granulats	Autres produits et services	Total
COMpte de Résultat				
Chiffre d'affaires opérationnel	2 446 744	1 529 750	471 578	4 448 073
Éliminations inter – secteurs	(370 586)	(53 142)	(140 204)	(563 932)
Chiffre d'affaires consolidé	2 076 158	1 476 608	331 374	3 884 141
Achats consommés	(1 190 264)	(1 073 198)	(220 188)	(2 483 650)
Charges de personnel	(277 111)	(243 233)	(83 086)	(603 430)
EBITDA (cf. Définition des indicateurs de gestion)	581 508	171 666	30 280	783 454
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires	(212 456)	(96 756)	(17 022)	(326 234)
EBIT Courant (cf. Définition des indicateurs de gestion)	369 053	74 911	13 257	457 220
Bilan				
Capitaux nets investis ⁽¹⁾	3 099 186	1 067 740	137 508	4 304 434

(1) Les capitaux nets investis correspondent au cumul des actifs non courants, des actifs et passifs destinés à la vente et du besoin en fonds de roulement, sous déduction des provisions et des impôts différés.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**Définition des indicateurs de gestion****EBITDA**

L'EBITDA (*Earning Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization/Résultat avant Intérêts, Impôts, Amortissements et Provisions*) se calcule en sommant le chiffre d'affaires, les achats consommés, les charges de personnel, les impôts et taxes d'exploitation et les autres charges et produits ordinaires.

EBIT Courant

L'EBIT courant (*Earning Before Interest and Tax/Résultat avant intérêts et Impôts*) se calcule en sommant l'EBITDA et les dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations ordinaires.

Note 4 Chiffre d'affaires**Méthode comptable****Chiffre d'affaires**

Conformément à IFRS 15, le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle du bien ou du service au client, correspondant le plus souvent, compte tenu de la nature des activités du Groupe, à la date de livraison physique. Il est constaté pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ce bien ou service, net des remises et ristournes commerciales et après déduction des droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité. Il comprend les coûts de transport et de manutention facturés aux clients. Les ventes du Groupe sont majoritairement constituées de biens et services ne formant qu'une seule obligation de prestation dans la mesure où la promesse de fournir le service ou le bien ne peut pas être identifiée séparément, le Groupe Vicat proposant à ses clients des services intégrés à la fourniture du produit.

Saisonnalité

La demande dans les activités du Ciment, du Béton prêt à l'emploi et des Granulats est saisonnière et tend à diminuer en hiver dans les pays tempérés et pendant la saison des pluies dans les pays tropicaux. Ainsi le Groupe enregistre par conséquent généralement un chiffre d'affaires plus bas aux premier et quatrième trimestres, pendant la saison hivernale sur les principaux marchés d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Aux deuxième et troisième trimestres, en revanche, le chiffre d'affaires est plus élevé, du fait de la saison estivale propice aux constructions.

	Exercice clos le	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Ventes de biens	3 545 400	3 576 050
Ventes de services	309 037	308 091
CHIFFRE D'AFFAIRES	3 854 437	3 884 141

Note 5 Charges de personnel et effectifs

	Exercice clos le	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Salaires et traitements	(472 917)	(457 146)
Charges sociales	(149 212)	(138 227)
Participation des salariés (sociétés françaises)	(7 917)	(8 057)
CHARGES DE PERSONNEL	(630 046)	(603 430)
Effectifs moyens des sociétés intégrées	10 085	9 994

La participation des salariés des sociétés françaises est attribuée, au choix du salarié, en numéraire, en actions Vicat ou sur des dispositifs d'épargne retraite.

Le cours d'attribution de la participation est déterminé en fonction de la moyenne des 20 cotations ayant précédé la date d'attribution.

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Paiements fondés sur des actions

L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du 9 avril 2021 ont décidé la mise en place d'un plan d'attribution gratuites d'actions de 271 497 actions qui seront livrées par tranches annuelles, sur une durée variable selon les bénéficiaires pouvant aller jusqu'en 2037. Ce plan, mis en place en compensation partielle d'un régime de retraite Art. 39 qui a été dénoncé, est destiné à certains cadres exerçant des fonctions de direction dans le Groupe ainsi qu'à certains mandataires sociaux. Ce plan est soumis à une condition de présence. En cas de non-respect de cette condition de présence lors des échéances de livraison annuelles, seules les actions déjà livrées seront conservées par le bénéficiaire. Chaque tranche du plan comporte une période d'acquisition (vesting period) d'un an, qui s'ajoute à la durée cumulée des périodes d'acquisition des tranches précédentes, soumise à une période de conservation de cinq ans, sous réserve que le bénéficiaire reste employé au sein du Groupe.

En application d'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », le Groupe a estimé la valeur de ce plan en se basant sur la juste valeur des instruments de capitaux en date d'attribution à 11 620 milliers d'euros. Cette évaluation se base sur un cours de l'action en date d'attribution, déduction faite d'une perte de dividende attendue sur la période, soit une juste valeur de 42,8 euros par action. Cette charge sera enregistrée en charges de personnel sur la période au prorata de l'acquisition des droits avec une contrepartie en capitaux propres.

Au titre de l'exercice 2025, le montant enregistré en charges de personnel au titre de ce plan s'élève à 2 601 milliers d'euros (1 527 milliers d'euros en 2024).

Date de l'Assemblée	9 avril 2021
Date du Conseil d'Administration	9 avril 2021
Nombre total d'actions attribuées	271 497
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 décembre 2025	119 502
Nombre cumulé d'actions caduques ou annulées	-
SOLDE D'ACTIONS RESTANT À ATTRIBUER AU 31 DÉCEMBRE 2025	151 995

Note 6 Autres produits, charges et dotations ordinaires

Méthode comptable

Il s'agit de charges et produits qui émanent de l'activité opérationnelle du Groupe, mais qui ne sont pas engagés dans le cadre du processus direct de production ou de l'activité commerciale. Ces charges et produits concernent notamment les indemnités d'assurances, les redevances de brevets, les ventes d'excédents de CO₂, les revenus locatifs et immeubles de placement, la quote-part de résultat des sociétés associées opérationnelles et certaines charges liées à des sinistres ou litiges ainsi que certaines subventions d'exploitation.

(en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	(260 095)	(259 116)
Dotations nettes aux amortissements des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	(56 608)	(54 948)
Dotations nettes aux provisions	(9 123)	(12 170)
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS ORDINAIRES	(325 826)	(326 234)
Résultat sur cessions d'actifs	12 486	7 172
Produits des immeubles de placement et de locations d'actifs	8 085	8 164
Subventions d'exploitation	4 247	4 572
Autres ⁽¹⁾	49 234	29 437
AUTRES PRODUITS ET CHARGES ORDINAIRES	74 052	49 345

(1) Sur l'exercice 2025, la catégorie « Autres » est composée principalement de 13,1 millions d'indemnités de retard versées par des fournisseurs d'immobilisations, 6,1 millions d'euros de produits d'indemnités d'assurance (10,6 millions d'euros sur l'exercice 2024) et de 6,5 millions d'euros de quote-part de résultat des sociétés associées opérationnelles (7,6 millions d'euros sur l'exercice 2024).

Note 7 Produits, charges et dotations non-ordinaires

Méthode comptable

Il s'agit de charges et produits qui émanent d'événements non récurrents dans la performance du Groupe. On retrouve par exemple parmi ces produits ou charges les plus ou moins-values de cession d'actif significatives et inhabituelles, les dépréciations ainsi que certaines charges de restructuration.

(en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Produits et charges non ordinaires ⁽¹⁾	(19 474)	34 956
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires ⁽¹⁾	54 555	(34 382)
TOTAL	35 081	574

(1) Dans le cadre de l'acquisition par le Groupe Vicat, la société Ciplan au Brésil a procédé à la levée partielle de la garantie accordée par son actionnaire minoritaire pour un montant de (15,9) millions d'euros en produits et charges non ordinaires, ainsi qu'à la reprise de la provision constituée pour le même montant 15,9 millions d'euros en Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations non ordinaires (cf. notes 11.2 et 15.2).

Des dépréciations de créances comptabilisées en 2024 dans le cadre de la cession d'un actif pour un montant de (28,9) millions d'euros ont été intégralement reprises en 2025 à la suite des règlements des créances échues.

Note 8 Résultat financier

(en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Produits d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	43 846	51 292
Charges d'intérêts sur opérations de financement et de trésorerie	(66 329)	(96 813)
Charges d'intérêts sur obligations locatives	(11 094)	(11 030)
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés	(3 072)	(2 995)
Coût de l'endettement financier net	(36 649)	(59 545)
Dividendes	1 151	925
Gains de change	11 331	12 223
Reprises financières de provisions	1 447	1 275
Frais financiers capitalisés	13 433	14 165
Autres produits	3 543	9 489
Autres produits financiers	30 905	38 077
Pertes de change	(16 769)	(17 467)
Dotations financières aux provisions	(15 678)	(8 164)
Charge d'actualisation	(2 101)	(1 697)
Perte sur la situation monétaire nette (IAS 29)	(11 445)	(14 701)
Autres charges	(3 587)	(9 057)
Autres charges financières	(49 580)	(51 086)
RÉSULTAT FINANCIER	(55 324)	(72 554)

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Note 9 Impôts sur les résultats

Méthode comptable

Les impôts différés sont calculés avec les taux d'impôts, dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont déterminés sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles identifiées dans les filiales du Groupe entre les valeurs dans l'état de la situation financière consolidé et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Des impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles, y compris sur le retraitement des contrats de location, sauf si la différence temporelle est générée par un *goodwill*. Les impôts différés actif et passif sont compensés au niveau de chaque entité fiscale.

Lorsque le solde correspond à une créance, un impôt différé actif est constaté s'il est probable que la société disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels elle pourra imputer les actifs d'impôts considérés. Une incertitude concernant le traitement comptable des risques liés aux impôts sur le résultat et à la non-acceptation par les autorités fiscales du traitement fiscal retenu est comptabilisée en actif/passif d'impôts sur le résultat en fonction du caractère probable de réalisation qui ne tient pas compte de la probabilité de non-détection par l'administration fiscale. Chaque incertitude, analysée individuellement, est évaluée, soit en utilisant le montant le plus probable, soit par la moyenne pondérée des différents scénarios possibles.

Composante de la charge d'impôt

Le tableau suivant présente la décomposition de la charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Impôts exigibles	(108 297)	(64 803)
Impôts différés	(11 203)	(30 681)
TOTAL	(119 500)	(95 484)

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

Rapprochement entre la charge théorique et la charge réelle

(en milliers d'euros)	Exercice clos le	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Résultat net des sociétés intégrées	298 574	282 096
Impôts sur les résultats	119 500	95 484
Résultat avant impôt	418 074	377 580
Taux d'impôt théorique	25,83%	25,83%
Impôt théorique calculé au taux de la société mère	(107 989)	(97 529)
Rapprochement :		
Écarts de taux France/Juridictions étrangères ⁽¹⁾	5 293	4 199
Opérations imposées à taux spécifique	(217)	5 290
Réévaluation des impôts différés/changement de taux	35	(56)
Utilisation et activation des déficits antérieurs	1 215	4 543
Déficiences permanentes	6 039	993
Crédits d'impôts	1 580	1 440
Autres ⁽²⁾	(25 456)	(14 364)
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	(119 500)	(95 484)

(1) Les écarts de taux France/Juridictions étrangères concernent principalement la Suisse et les États-Unis.

(2) Incluant principalement au 31 décembre 2025 l'impact de l'hyperinflation en Turquie pour (10,0) millions d'euros, la contribution exceptionnelle en France, la CVAE, et les taxes locales aux États-Unis pour (8,5) millions d'euros.

Variation des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	Impôts différés actifs		Impôts différés passifs	
	2025	2024	2025	2024
Impôts différés au 1^{er} janvier	103 528	112 229	297 265	273 349
Charge/Produit de l'exercice	(9 527)	(11 710)	1 611	17 887
Impôts différés imputés en autres éléments du résultat global	330	(1 744)	(1 044)	487
Variations de périmètre	30 910	(151)	60	(1 559)
Reclassements	(1 001)	(1 087)	(319)	(411)
Variations de conversion et autres	(11 278)	5 991	(21 681)	7 512
IMPÔTS DIFFÉRÉS AU 31 DÉCEMBRE	112 962	103 528	275 892	297 265

Décomposition de la (charge)/produit d'impôts différés nets par principale catégorie de différence temporelle

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Immobilisations et droit d'utilisation net	(9 550)	1 126
Instruments financiers	2 107	(231)
Pensions et autres avantages assimilés	1 624	(636)
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées et autres PRC	1 118	(1 032)
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(5 128)	(32 142)
(CHARGE)/PRODUIT D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(9 829)	(32 915)
• dont au résultat net consolidé	(11 203)	(30 681)
• dont en autres éléments du résultat global	1 374	(2 234)

Origine des impôts différés actifs et passifs

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Immobilisations	199 612	212 598
Actifs sur dette financière IFRS 16	(51 338)	(22 252)
Passifs sur droit d'utilisation IFRS 16	48 840	13 985
Instruments financiers	6 533	9 826
Pensions et autres avantages assimilés	(26 666)	(29 078)
Amortissements dérogatoires, provisions réglementées et autres PRC	11 469	10 168
Autres différences temporaires, reports déficitaires et divers	(25 519)	(1 510)
Passifs d'impôts différés nets	162 931	193 737
• dont impôts différés actifs ⁽¹⁾	(112 962)	(103 528)
• dont impôts différés passifs	275 892	297 265

(1) Les impôts différés actifs trouvent principalement leur origine dans les déficits reportables de filiales, dont les principaux contributeurs sont les États-Unis pour 23 millions d'euros et la France pour 33 millions d'euros.

Conformément à IAS 12, des impôts différés actifs significatifs ont été comptabilisés sur la base de bénéfices futurs probables permettant l'utilisation des déficits fiscaux reportables. La durée d'utilisation des impôts différés actif est estimée en fonction des horizons légaux et des projections de résultats imposables, alignés sur les plans stratégiques validés par la Direction.

Par rapport à la clôture précédente, les hypothèses de croissance et de rentabilité ont été ajustées pour refléter un contexte économique plus incertain.

Impôts différés actifs non comptabilisés

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés au 31 décembre 2025, s'élèvent à 10,7 millions d'euros (4,0 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Note 10 Immobilisations corporelles et incorporelles

10.1. Goodwill

Méthode comptable

Dépréciation des actifs non courants

Conformément à IAS 36 et IFRS 3 révisée, les valeurs comptables des actifs à durée de vie indéfinie sont revues à chaque clôture annuelle et en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les valeurs sont revues seulement si des indices de pertes de valeur montrent une dépréciation probable.

Une perte de valeur doit être comptabilisée en charge au compte de résultat, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie actualisés sur une durée de 10 ans, augmentée de la valeur terminale calculée sur la base d'une projection à l'infini du cash flow opérationnel de la dernière année.

Cette durée est en phase avec l'intensité capitalistique des activités du Groupe et la longévité des outils industriels.

Les cash flows prévisionnels sont déterminés après impôt sur la base des éléments suivants, inflatés puis actualisés :

- l'EBITDA issu du Plan Long Terme sur les 5 premières années, puis projeté jusqu'à l'année 10 ;
- les investissements de maintien (les investissements de croissance futurs non engagés sont exclus des tests de dépréciation et seront testés au moment de leur comptabilisation dans les acquisitions de la période concernée) ; et
- la variation du Besoin en Fonds de Roulement.

Hypothèses, estimations et jugements

Dépréciations des actifs non-courants

Les hypothèses qui servent au calcul des tests de dépréciation émanent des prévisions construites par les opérationnels, au plus près de leur connaissance du marché, du positionnement commercial des activités et des performances de l'outil industriel. Ces prévisions intègrent l'impact de l'évolution prévisible de la consommation cimentière en fonction des données macroéconomiques et sectorielles, des réglementations climatiques mises en place ou prévues (incidences des risques climatiques sur les états financiers), des changements susceptibles de modifier la situation concurrentielle, des technologies connues et maîtrisées apportées aux processus de fabrication ainsi que de l'évolution attendue du coût des principaux facteurs de production contribuant au prix de revient des produits.

Les flux de trésorerie avant frais financiers mais après impôts projetés sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC). L'utilisation d'un taux après impôts aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts avec des flux de trésorerie non fiscalisés. Le taux d'actualisation est calculé par pays en tenant compte du coût de l'argent sans risque à long terme, du risque de marché pondéré par un facteur de volatilité sectorielle, d'une prime de taille, ainsi que d'une prime de risque pays, reflétant les risques spécifiques du marché sur lequel opère l'unité génératrice de trésorerie (UGT) concernée.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur d'utilité d'un actif isolé, celle-ci est appréciée au niveau de l'UGT à laquelle l'actif appartient (défini par IAS 36 comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendantes), dans la mesure où les installations industrielles, les produits et les marchés constituent un ensemble cohérent.

L'analyse a ainsi été menée au niveau de chaque zone géographique/marché/activité, et les UGT ont été déterminées en fonction de l'existence ou non d'une intégration verticale entre les activités du Groupe exercées sur la zone concernée. En fonction de la situation opérationnelle, l'UGT est constituée sur la base d'un pays, d'une activité opérationnelle dans le pays, ou bien d'un groupe d'UGT en cas d'intégration verticale entre les UGT.

Ces tests de dépréciation sont sensibles aux hypothèses retenues pour chaque UGT, principalement en matière :

- de taux d'actualisation, tel que précédemment défini ;
- de taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus ;
- de taux de marge d'EBITDA normatif ;
- de taux d'investissement à long terme ;
- de taux de croissance à l'infini.

Des tests de sensibilité à l'augmentation ou la diminution d'un point du taux d'actualisation, du taux de croissance à l'infini retenu ainsi qu'à la baisse de 10% du free cash flow, sont réalisés à chaque clôture annuelle afin de mesurer l'incidence sur la valeur des UGT du Groupe. Par ailleurs, le taux d'actualisation intègre une prime de risque pays et une prime de risque sectoriel traduisant la cyclicité de certains facteurs inhérents au secteur d'activité, ce qui permet d'appréhender la volatilité de certaines composantes du prix de revient, sensible notamment aux coûts énergétiques.

Les pertes de valeurs constatées sont réversibles et font l'objet d'une reprise en cas de diminution, à l'exception de celles afférentes aux *goodwills*, qui sont définitives.

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

La variation des *goodwills* nets s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Ouverture	1 158 932	1 185 026
Variations de périmètre	32 135	(3 509)
Variations de change	(55 009)	(17 120)
Autres mouvements	999	(5 465)
CLÔTURE	1 137 057	1 158 932

Les *goodwills* se répartissent comme suit par UGT :

	31 décembre 2025			31 décembre 2024
	Goodwill (en milliers d'euros)	Taux d'actualisation après impôts retenu pour les tests de dépréciation (%)	Taux de croissance à l'infini retenu pour les tests de dépréciation (%)	Goodwill (en milliers d'euros)
UGT Inde	179 695	13,5%	5,0%	210 626
UGT Afrique de l'Ouest Ciment ⁽¹⁾	117 910	15,5%	2,0%	117 910
UGT France-Italie	256 243	7,9%	1,8%	235 006
UGT Suisse	144 060	7,9%	1,1%	143 479
UGT Brésil	150 386	11,3%	3,0%	139 999
UGT États-Unis	116 147	8,2%	2,0%	131 304
Autres UGT cumulées	172 616	13,0 à 22,3%	2,0% à 7,0%	180 608
TOTAL	1 137 057			1 158 932

(1) Le principal contributeur de l'UGT Afrique de l'Ouest Ciment est le Sénégal.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025		
	Dépréciation qu'entraînerait une variation de +100 pb du taux d'actualisation	Dépréciation qu'entraînerait une variation de -100 pb du taux de croissance à l'infini	Dépréciation qu'entraînerait une variation de -10% du free cash flow
Impact sur les UGT concernées	(20 282)	-	(37 202)

Au cours de l'exercice, des évolutions ont été constatées dans les hypothèses retenues pour les tests de dépréciation du *goodwill*, conformément à IAS 36. Ces ajustements concernent notamment :

- (i) la mise à jour des taux d'actualisation (WACC) en raison de la hausse des primes de risque pays et sectorielles ; et
- (ii) la mise à jour du taux d'inflation, devant refléter l'évolution des prix de vente et des coûts futurs attendus.

Ces changements sont considérés comme matériels et ont eu un impact direct sur la détermination de la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie.

Les tests de dépréciation réalisés en 2025 n'ont pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur au titre des *goodwills*.

L'écart entre la valeur recouvrable et la valeur comptable s'est réduit pour l'UGT Afrique de l'Ouest Ciment, en raison de l'augmentation du taux de WACC. Le "headroom" (écart entre la valeur recouvrable et la valeur comptable) s'est réduit de 17 millions d'euros entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025 pour s'établir à 37 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Pour cette unité génératrice de trésorerie, la valeur recouvrable deviendrait égale à la valeur comptable dans l'hypothèse d'une augmentation de 60 points de base du taux d'actualisation ou bien d'une diminution de 5% des flux de trésorerie futur.

Les tests de sensibilité à une variation de +100 points de base du taux d'actualisation, ainsi que ceux à une variation de -10% du free cash flow réalisés à la clôture entraînent dans les deux cas une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable dans une UGT de la zone Afrique. Le test de sensibilité à une variation de -1% du taux de croissance à l'infini n'entraîne pas de valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable.

Le test de sensibilité relatif aux free cash flow permet de tester la variabilité des hypothèses de coûts de production (incluant les coûts de l'énergie et des matières premières) et des prix de vente.

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

10.2. Autres immobilisations incorporelles

Méthode comptable

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, droits et logiciels principalement) sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût comprend le coût d'acquisition ou de production et tous les autres coûts directement attribuables engagés pour l'acquisition ou la production de l'actif et pour sa mise en service. Les immobilisations à durée de vie définie sont amorties sur leur

durée d'utilité (durée n'excédant pas 15 ans pour l'essentiel) selon le mode linéaire, ou, s'agissant des droits miniers, au fur et à mesure des extractions.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Les frais de développement répondant aux critères d'activation définis par IAS 38 sont immobilisés.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Au 1^{er} janvier 2024	131 948	86 295	105 733	11 959	335 935
Acquisitions	428	1 913	597	4 398	7 336
Cessions	(1)	(5 759)	(505)	(138)	(6 403)
Variations de périmètre	-	490	(11 171)	77	(10 604)
Variations de change	(7 269)	(507)	(2 822)	(174)	(10 772)
Autres mouvements	1 699	5 438	4 312	(6 383)	5 066
Au 31 décembre 2024	126 804	87 869	96 144	9 739	320 558
Acquisitions	187	2 581	1 601	5 622	9 991
Cessions	(249)	(1 212)	(375)	-	(1 836)
Variations de périmètre	38	3	491	-	532
Variations de change	(833)	(402)	(5 305)	(48)	(6 588)
Autres mouvements	724	4 126	6 909	(5 767)	5 992
AU 31 DÉCEMBRE 2025	126 671	92 965	99 465	9 546	328 647

Amortissements et pertes de valeur (en milliers d'euros)	Concessions, brevets & droits similaires	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Au 1^{er} janvier 2024	(34 708)	(64 178)	(62 876)	-	(161 762)
Augmentation	(2 056)	(7 881)	(3 698)	-	(13 635)
Diminution	1	4 922	218	-	5 141
Variations de périmètre	-	(337)	9 206	-	8 870
Variations de change	953	300	1 156	-	2 409
Autres mouvements	(124)	86	(2 908)	-	(2 947)
Au 31 décembre 2024	(35 935)	(67 089)	(58 901)	-	(161 924)
Augmentation	(2 177)	(7 602)	(4 749)	-	(14 528)
Diminution	147	389	289	-	825
Variations de périmètre	(30)	(3)	(441)	-	(474)
Variations de change	304	369	4 328	-	5 001
Autres mouvements	2	7	(2 266)	-	(2 257)
AU 31 DÉCEMBRE 2025	(37 689)	(73 929)	(61 740)	-	(173 358)
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2024	90 870	20 781	37 244	9 739	158 634
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2025	88 982	19 036	37 725	9 546	155 289

Les frais de développement immobilisés en 2025 s'élèvent à 0,4 million d'euros (0,4 million d'euros au 31 décembre 2024).

Les frais de recherche et développement inscrits en charges s'élèvent à 5,0 millions d'euros au 31 décembre 2025 (4,1 millions d'euros au 31 décembre 2024).

10.3 Immobilisations corporelles

Méthode comptable

Les immobilisations corporelles sont inscrites dans l'état de la situation financière consolidée au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16. Lorsqu'une immobilisation corporelle comporte des composants significatifs ayant une durée d'utilité différente, ces derniers sont amortis sur leur durée d'utilité spécifique, selon le mode linéaire, à compter de leur date de mise en service.

Les gisements sont amortis au prorata des tonnages extraits dans l'année par comparaison aux réserves totales estimées.

Certains terrains de sociétés françaises acquis avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation, maintenue dans les comptes, dont l'impact sur les postes concernés n'est pas significatif.

Les intérêts d'emprunts supportés pour financer la réalisation des investissements pendant la période précédant leur mise en service sont immobilisés.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes en fonction des catégories d'actifs concernés :

	Actifs Ciment	Actif Béton & Granulats
Génie civil	15 à 30 ans	15 ans
Gros matériel	15 à 30 ans	10 à 15 ans
Équipements annexes	8 ans	5 à 10 ans
Électricité	15 ans	5 à 10 ans
Automatismes et instrumentations	5 ans	5 ans

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/accompes	Total
Au 1^{er} janvier 2024	1 618 534	4 047 068	154 117	377 340	6 197 060
Acquisitions	19 370	44 828	3 834	269 061	337 092
Cessions	(20 414)	(31 232)	(8 537)	(39)	(60 222)
Variations de périmètre	633	(12 054)	67	(21)	(11 375)
Variations de change	(27 453)	6 281	(4 743)	(5 031)	(30 946)
Reclassement	58 201	151 018	1 652	(205 804)	5 066
Autres mouvements (1)	45 550	169 335	3 808	(5 328)	213 365
Au 31 décembre 2024	1 694 421	4 375 244	150 198	430 178	6 650 040
Acquisitions	16 051	43 028	4 974	261 260	325 313
Cessions	(7 572)	(48 955)	(5 587)	(2)	(62 116)
Variations de périmètre	16 566	14 424	5 451	588	37 029
Variations de change	(101 470)	(352 557)	(5 816)	(3 335)	(463 178)
Reclassement	53 631	99 374	813	(156 780)	(2 962)
Autres mouvements (1)	33 382	120 966	2 999	(633)	156 714
AU 31 DÉCEMBRE 2025	1 705 009	4 251 524	153 032	531 276	6 640 841

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Amortissements et pertes de valeur <i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Installations industrielles	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances/acomptes	Total
Au 1^{er} janvier 2024	(817 503)	(2 687 807)	(109 356)	-	(3 614 666)
Augmentation	(51 993)	(185 173)	(7 898)	-	(245 064)
Diminution	11 986	28 934	8 374	-	49 293
Variations de périmètre	1 433	7 383	67	-	8 883
Variations de change	9 792	8 583	3 136	-	21 510
Reclassement	2 156	(7 523)	(544)	-	(5 911)
Autres mouvements (1)	(17 005)	(119 716)	(3 205)	-	(139 925)
Au 31 décembre 2024	(861 135)	(2 955 319)	(109 426)	-	(3 925 879)
Augmentation	(52 504)	(184 732)	(8 321)	-	(245 557)
Diminution	7 188	45 627	5 281	-	58 096
Variations de périmètre	(8 522)	(10 006)	(2 270)	-	(20 798)
Variations de change	45 092	226 315	4 659	-	276 066
Reclassement	(1)	(2 767)	2 873	-	105
Autres mouvements (1)	(13 145)	(89 953)	(2 512)	-	(105 610)
AU 31 DÉCEMBRE 2025	(883 027)	(2 970 835)	(109 716)	-	(3 963 577)
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2024	833 285	1 419 925	40 772	430 178	2 724 161
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2025	821 982	1 280 689	43 316	531 276	2 677 263

(1) Dont effet de l'application d'IAS 29.

Au 31 décembre 2025, les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 503 millions d'euros (410 millions d'euros au 31 décembre 2024) et les avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles représentent 29 millions d'euros (20 millions d'euros au 31 décembre 2024). Le montant des engagements contractuels pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élève à 91 millions d'euros (82 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Les intérêts capitalisés s'élèvent à 13,3 millions d'euros (14,2 millions d'euros au 31 décembre 2024).

10.4 Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location

Méthode comptable

Les contrats de location, à l'exception de ceux entrant dans le champ des exemptions prévues par la norme IFRS 16, sont comptabilisés au bilan, dès la mise à disposition de l'actif sous-jacent des contrats, avec la constatation à l'actif d'un droit d'utilisation et au passif d'une obligation locative. La composante services du contrat de location, et notamment celle relative au transport, est identifiée lors de l'analyse et traitée séparément de la composante location. Sont qualifiés de contrat de location tous les contrats qui confèrent au preneur le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour au moins 12 mois moyennant une contrepartie.

Les exemptions prévues par la norme IFRS 16 et appliquées par le Groupe, dont les paiements ne sont pas pris en compte dans l'obligation locative et le droit d'utilisation sont les suivantes :

- les paiements relatifs aux contrats de location de courte durée (inférieure ou égale à 12 mois) ;
- les paiements relatifs aux contrats de location portant sur des actifs de faible valeur (<5 mille US dollars ou équivalent) ;
- les paiements relatifs à la composante de service du contrat de location, dès lors qu'elle est identifiable et mesurable ;
- ainsi que les paiements relatifs aux contrats de location portant sur des actifs incorporels, dont le nombre est très limité.

Les loyers payés au titre de ces contrats ou composantes de contrat sont constatés en charges opérationnelles pendant toute la durée de la location.

La durée des contrats de location correspond à la période contractuelle non résiliable d'utilisation de l'actif, à laquelle s'ajoutent, le cas échéant, des options de renouvellement dont

l'exercice est jugé raisonnablement certain (options de renouvellement en cours d'exercice ou pour lesquelles le Groupe dispose d'un historique statistique de pratiques).

La définition de cette durée exécutoire tient compte aussi bien des aspects contractuels que des aspects économiques dans la mesure où l'existence de pénalités non négligeables en cas de résiliation du preneur est analysée pour chaque contrat.

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location incluent à l'origine l'obligation locative, les coûts directs initiaux, les loyers prépayés et l'estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état prévus au contrat, et excluent les éventuelles composantes de services. Ils sont amortis conformément aux dispositions d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » linéairement sur la durée la plus courte entre celle du contrat de location retenue et la durée d'utilité de l'actif sous-jacent, et le cas échéant dépréciés en application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Après la comptabilisation initiale, le droit d'utilisation de l'actif est évalué au coût, sous déduction du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les paiements de loyers associés aux contrats de locations sont comptabilisés en application d'IFRS 16 et donnent lieu au compte de résultat à une charge d'amortissement ainsi qu'à une charge d'intérêts.

L'impact fiscal de l'application d'IFRS 16 donne lieu à comptabilisation d'impôt différé sur le droit d'utilisation et sur la dette locative correspondante.

Hypothèses, estimations et jugements

L'obligation locative est évaluée à l'origine à la valeur actualisée des paiements futurs, qui comprennent la valeur actualisée des paiements de loyers fixes et variables, s'ils dépendent d'un indice ou d'un taux, et des paiements estimés prévus à la fin du contrat, tels que la garantie de valeur résiduelle et l'option d'achat dont l'exercice est jugé raisonnablement certain. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation locative est déterminé sur la base du taux implicite du contrat, ou à défaut, du taux d'intérêt marginal d'emprunt du preneur à la date de

commencement du contrat. Ce taux d'emprunt marginal tient compte de plusieurs éléments dont la devise et l'échéance du contrat, l'environnement économique du preneur ainsi que de sa solidité financière.

Le Groupe applique des taux correspondants à l'échéance moyenne de remboursement de la dette de loyers, en définissant et utilisant des courbes de taux par durée, tenant compte de la structure des loyers et de la typologie des taux disponibles.

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Les activités de location du Groupe

La majorité des contrats de location en vigueur dans le Groupe concernent les véhicules liés directement à l'activité opérationnelle (véhicules de chantiers, transports routiers et véhicules particuliers) et l'immobilier (terrains et bâtiments). En effet, le Groupe loue des terrains et des bâtiments, principalement pour ses bureaux, ses centrales à béton, ses carrières et ses entrepôts. Les locations concernent également dans une moindre mesure des machines, des équipements et du matériel informatique.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2024	98 646	72 756	140 137	58 149	369 688
Acquisitions/Augmentations	6 601	9 428	40 188	13 000	69 218
Diminutions	(1 125)	(2 753)	(24 298)	(9 141)	(37 318)
Variations de périmètre	-	-	1 106	-	1 106
Variations de change	1 623	265	309	(1 660)	536
Autres mouvements	16	(107)	1 327	(6 757)	(5 521)
Au 31 décembre 2024	105 761	79 589	158 768	53 591	397 709
Acquisitions/Augmentations	11 025	5 608	34 860	14 995	66 488
Diminutions	(3 538)	(4 501)	(35 462)	(11 626)	(55 127)
Variations de périmètre	-	-	3 855	792	4 647
Variations de change	(4 814)	(2 898)	(7 042)	(156)	(14 910)
Autres mouvements	(398)	(826)	(2 864)	(932)	(5 020)
AU 31 DÉCEMBRE 2025	108 036	76 972	152 115	56 664	393 787

Amortissements et pertes de valeur (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillages	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2024	(39 689)	(38 899)	(77 951)	(27 733)	(184 272)
Augmentation	(7 327)	(7 006)	(27 025)	(13 594)	(54 952)
Diminution	1 032	2 124	21 125	8 960	33 241
Variations de périmètre	-	-	(802)	-	(802)
Variations de change	(481)	(326)	118	758	69
Autres mouvements	55	74	(848)	5 599	4 880
Au 31 décembre 2024	(46 410)	(44 033)	(85 384)	(26 009)	(201 836)
Augmentation	(7 544)	(7 416)	(27 527)	(14 119)	(56 606)
Diminution	3 236	4 535	32 899	11 550	52 220
Variations de change	1 892	1 699	3 371	99	7 061
Autres mouvements	103	735	2 423	344	3 605
AU 31 DÉCEMBRE 2025	(48 723)	(44 480)	(74 218)	(28 135)	(195 556)
Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2024	59 351	35 557	73 384	27 582	195 873
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2025	59 313	32 492	77 897	28 529	198 231

La majorité de ces contrats est portée par les entités françaises du Groupe, et dans une moindre mesure par les sociétés américaines, suisses et turques. Les autres pays dans lesquels le Groupe est implanté ont un nombre de contrats peu significatif.

Le montant reconnu en charges opérationnelles au titre des contrats exemptés du retraitement IFRS 16 s'élève à 16,9 millions d'euros.

10.5 Immeubles de placement

Méthode comptable

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le Groupe pour en retirer des loyers, ou pour valoriser le capital, ou les deux. Les immeubles de placement sont comptabilisés et évalués conformément aux dispositions de la norme IAS 40. Le Groupe comptabilise ses immeubles de placement au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs pratiquées. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité (10 à 25 ans).

Le Groupe détient des immeubles de placement en France et en Suisse. La juste valeur de ses placements immobiliers est déterminée de la manière suivante :

- en France par les services dédiés du Groupe, principalement par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables ou publiés par les chambres des notaires locales ;
- en Suisse, principalement par référence aux valeurs fiscales et cadastrales établies par les cantons et servant de base au calcul de l'impôt sur la fortune et de la taxe immobilière et par référence aux prix du marché observés lors de transactions réalisées sur des biens comparables.

La juste valeur est présentée en annexe à chaque clôture annuelle.

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Amortissements & Pertes de valeur	Montants nets
Au 1^{er} janvier 2024	66 183	(35 477)	30 706
Acquisitions/Augmentations	906	(797)	109
Cessions/Diminutions	(62)		(62)
Variations de change	(488)	129	(359)
Variations de périmètre et autres	2 198	(1 795)	403
Au 31 décembre 2024	68 737	(37 940)	30 797
Acquisitions/Augmentations	357	(865)	(508)
Cessions/Diminutions	(191)	150	(41)
Variations de change	374	(133)	241
Variations de périmètre et autres	264	(83)	181
AU 31 DÉCEMBRE 2025	69 541	(38 871)	30 670
JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2025			112 269

Les produits locatifs des immeubles de placement comptabilisés en « Autres produits et charges ordinaires » (Cf. note 6) s'élèvent à 4,3 millions d'euros au 31 décembre 2025 (4,2 millions d'euros 31 décembre 2024).

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Note 11 Coentreprises et autres actifs non-courants

Méthode comptable

Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers, lors de leur comptabilisation initiale, conformément aux dispositions prévues par IFRS 9 qui repose sur une approche basée d'une part sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs et d'autre part sur le modèle de gestion dans lequel s'inscrit leur détention.

En pratique, pour le Groupe Vicat, le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels conduit à distinguer d'une part les instruments de nature prêt ou créance, dont l'évaluation est fonction du modèle de gestion dans lequel s'inscrit leur détention, et d'autre part les instruments de capitaux propres.

La norme prévoit ainsi trois catégories pour les prêts et créances, chacune associée à un mode de gestion distinct :

- les actifs financiers évalués au coût amorti, dont l'objectif est de les détenir pour percevoir les flux de trésorerie contractuels. C'est le cas notamment de l'essentiel des prêts et des créances ;

- les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, dont l'objectif est de les détenir à la fois pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre ;
- les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat pour ceux ne correspondant à aucun des deux modèles économiques ci-dessus.

Toutes les opérations d'achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments de capitaux propres sont, en application d'IFRS 9, des actifs financiers évalués à la juste valeur, dont les variations sont à enregistrer en résultat ou en autre éléments du résultat global non recyclables en résultat, suivant l'option retenue à l'origine, titre par titre.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti. Les instruments de nature créance font l'objet d'une dépréciation sur la base des pertes de crédit attendues sur la totalité de la durée de vie de l'instrument, le risque de crédit étant appréhendé et apprécié sur la base de données historiques et des informations disponibles à la clôture.

11.1 Participations dans des entreprises associées

Une distinction entre les sociétés associées opérationnelles et non opérationnelles est opérée pour plus de lisibilité sur la performance du Groupe :

• la quote-part de résultat des sociétés opérationnelles correspond à des sociétés associées présentant une activité opérationnelle dans le prolongement de l'activité du Groupe. En effet, ces sociétés opèrent sur les segments clés de l'activité du Groupe tel que le ciment, le béton et le granulat en France, Suisse, États-Unis et Brésil. Ces activités correspondent notamment à des opérations de ventes et d'achats de produits et de services ;

• la quote-part de résultat des sociétés associées non opérationnelles correspond aux autres sociétés mises en équivalence.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Ouverture	120 228	84 861
Quote-part de résultat des sociétés associées opérationnelles	6 451	7 660
Quote-part de résultat des sociétés associées non opérationnelles	1 633	319
Dividendes reçus des participations dans des entreprises associées	(6 167)	(7 652)
Variations de périmètre	6 122	34 980
Variations de change et autres	560	60
CLÔTURE	128 827	120 228

11.2 Créances et autres actifs non-courants

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Autres créances à long terme ⁽¹⁾	48 266	65 110
Autres créances immobilisées ⁽²⁾	38 125	43 365
Titres non consolidés	37 323	40 217
Prêts	42 149	35 911
Dépôts et cautionnements	39 393	29 670
Instruments financiers dérivés	5 733	10 887
TOTAL	210 989	225 160

(1) Ciplan :

Dans le cadre de l'acquisition par le Groupe Vicat, la société Ciplan a reçu une garantie ferme et irrévocable de la part de son actionnaire minoritaire pour tous les litiges nés ou à venir relatifs à la période antérieure à l'acquisition par Vicat. Cette garantie est comptabilisée à hauteur des provisions constituées au titre des sinistres indemnisables dans les autres actifs non courants à hauteur de 24,8 millions d'euros à fin décembre 2025 (41,7 millions d'euros à fin décembre 2024) (cf. note 15.2).

(2) Bharathi Cement :

Au 31 décembre 2025, un montant de 30,9 millions d'euros (y inclus intérêts), faisant l'objet de deux saisies conservatoires sur les comptes d'une société indienne du Groupe, Bharathi Cement, dans le cadre d'une procédure d'enquête diligentée par les autorités administratives et judiciaires sur des faits antérieurs à l'entrée de Vicat à son capital, est comptabilisé dans les « autres créances non courantes ».

Pour mémoire, le partenaire du Groupe dans Bharathi Cement fait l'objet d'une procédure d'enquête menée par le CBI (Central Bureau of Investigation) sur l'origine et le développement de son patrimoine. Dans le cadre de cette enquête, le CBI a déposé en septembre 2012 et au cours de l'année 2013, quatorze procès-verbaux présentant ses allégations. Parmi ceux-ci, quatre concernent également Bharathi Cement [le CBI enquête pour vérifier si les investissements faits par des investisseurs indiens dans cette société ont été réalisés de bonne foi dans le cours normal des affaires et si la concession minière a été attribuée régulièrement].

La procédure a d'abord donné lieu en 2015 à une inscription par l'Enforcement Directorate à hauteur de 950 millions de Roupies (environ 12 millions d'euros à l'origine) sur un compte bancaire de Bharathi Cement. En 2016, une saisie conservatoire de 1 530 millions de Roupies (environ 19 millions d'euros à l'origine) a été réalisée dans le cadre du procès-verbal relatif à la concession minière.

Bien que ces mesures ne soient pas de nature à entraver le fonctionnement de la Société, cette dernière exerce ses recours auprès des autorités administratives et judiciaires compétentes pour en contester le bien-fondé.

Ces saisies conservatoires ne préjugent pas de la décision sur le fond de l'affaire (enquête CBI) qui est toujours en phase d'instruction et n'a donné lieu à ce stade à aucune inculpation. La société n'a pas d'élément conduisant à conclure à l'existence d'un risque financier probable et évaluabile.

Compte tenu de la lenteur de la procédure initiée en 2012, la créance relative à ces saisies conservatoires a été reclassee fin 2018 en « autres créances non courantes ».

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Valeur nette à l'ouverture	225 160	241 811
Acquisitions / Augmentations	15 344	14 113
Cessions / Diminutions	(2 746)	3 535
Variations de périmètre	1 076	(14 290)
Variations de change	(8 135)	(11 478)
Variation constatée en autres éléments du résultat global	(3 833)	(2 063)
Autres	(15 877)	(6 468)
VALEUR NETTE À LA CLÔTURE	210 989	225 160

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Note 12 Actifs circulants

12.1 Stocks et en-cours

Méthode comptable

Stock et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, au plus bas du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation (prix de vente diminué des coûts nécessaires estimés pour l'achèvement et pour réaliser la vente).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements consolidés des biens concourant à la production.

Pour les stocks de produits fabriqués et les en-cours de production, le coût comprend une quote-part appropriée de charges fixes fondée sur des conditions d'utilisation normatives des outils de production.

Des dépréciations sont constituées, le cas échéant, sur les stocks pour prendre en compte les pertes probables identifiées à la clôture de l'exercice.

Quotas d'émission

Il n'existe pas, à ce jour, dans le référentiel IFRS, de norme ou interprétation traitant spécifiquement des droits d'émission de gaz à effet de serre. À compter du 1^{er} janvier 2016, le Groupe a décidé de retenir la méthode préconisée par l'ANC depuis

2013, compatible avec les normes IFRS en vigueur (Règlement no 2012-03 du 4 octobre 2012, homologué le 7 janvier 2013), qui permet de fournir une information financière plus fiable et pertinente pour refléter le modèle économique des quotas, en supprimant notamment les impacts liés à la volatilité du cours des quotas.

Selon cette méthode, dès lors que les quotas sont destinés à remplir les obligations liées aux émissions (modèle production) :

- les quotas sont comptabilisés en stocks lors de leur acquisition (à titre gratuit ou onéreux). Ils sont sortis au fur et à mesure pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de la procédure de restitution ; ou
- à l'occasion de leur cession, et ne sont pas réévalués à la clôture ;
- une dette est comptabilisée à la clôture en cas de déficit de quotas.

Le Groupe n'ayant à aujourd'hui quasiment que des quotas alloués gratuitement par l'État français dans le cadre des Plans Nationaux d'Affectation des Quotas, l'application de ces règles conduit donc à les enregistrer en stock pour une valeur nulle. Par ailleurs, des excédents étant à ce jour constatés par le Groupe, aucune dette n'est comptabilisée au bilan, et en l'absence de cession, aucun montant n'est comptabilisé au compte de résultat.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matières premières et consommables	393 770	(38 126)	355 644	418 930	(29 840)	389 090
Encours, produits finis et marchandises	165 011	(8 613)	156 398	159 872	(6 773)	153 099
TOTAL	558 781	(46 739)	512 042	578 802	(36 613)	542 189

Les excédents de quotas de CO₂ reçus gratuitement dans le cadre du programme ETS, sont enregistrés en stocks pour une valeur nulle (correspondant à 4 856 milliers de tonnes à fin 2025 et 4 773 milliers de tonnes à fin 2024).

12.2 Créances clients et autres débiteurs

Méthode comptable

Les créances sont évaluées au coût amorti et sont comptabilisées à leur valeur nominale (montant initial de la facture). Les créances font l'objet de dépréciation dans le cadre du modèle fondé sur les pertes attendues défini par la norme IFRS 9 (cf. note 16.2).

Les créances clients peuvent faire l'objet de cessions à des établissements bancaires. Dans ce cas, une analyse de l'opération est menée pour évaluer le transfert des risques et avantages inhérents à la propriété de ces créances et notamment celui du risque de crédit, du risque de retard de paiement et du risque de dilution.

Si cet examen met en évidence non seulement le transfert contractuel du droit à recevoir les flux de trésorerie liés aux créances cédées, mais aussi celui de la quasi-totalité des risques et avantages, les créances clients sont décomptabilisées de l'état de la situation financière consolidée et tous les droits créés ou conservés lors du transfert sont reconnus le cas échéant. Dans la situation inverse, les créances clients sont maintenues dans l'état de la situation financière consolidée.

(en milliers d'euros)	Clients et autres débiteurs	Provisions clients et autres débiteurs	Clients et autres débiteurs net
Au 1^{er} janvier 2024	515 652	(23 666)	491 986
Augmentations	-	(6 698)	(6 698)
Diminutions avec utilisation	-	1 869	1 869
Variations de change	(7 486)	(111)	(7 597)
Variations de périmètre	(3 909)	105	(3 803)
Variations	(12 688)	18	(12 670)
Au 31 décembre 2024	491 569	(28 481)	463 087
Augmentations	-	(6 200)	(6 200)
Diminutions avec utilisation	-	2 418	2 418
Variations de change	(37 900)	1 899	(36 001)
Variations de périmètre	9 310	(256)	9 054
Variations	41 677	64	41 741
AU 31 DÉCEMBRE 2025	504 656	(30 557)	474 099
donc échu :			
• depuis moins de 3 mois	79 353	856	80 209
• depuis plus de 3 mois	34 918	(20 657)	14 261
donc non échu :			
	390 385	(10 756)	379 629
AU 31 DÉCEMBRE 2025	504 656	(30 557)	474 099

Le Groupe n'est pas dépendant de ses principaux clients et aucun d'entre eux ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires.

Cession de créances en France

Au cours du deuxième semestre 2025, le Groupe a procédé à une cession de créances sans recours à hauteur de 65 millions d'euros (66 millions d'euros en 2024). Au 31 décembre 2025, la cession de créances concerne exclusivement des sociétés françaises du Groupe. Les créances concernées ont été décomptabilisées dans la mesure où les conditions de décomptabilisation de la norme IFRS 9 ont été respectées.

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

12.3 Autres créances

(en milliers d'euros)	Autres créances fiscales	Créances sociales	Autres créances diverses (1)	Provisions autres créances	Total autres créances net
Au 1^{er} janvier 2024	78 815	4 038	117 439	(6 805)	193 487
Augmentations			20	(25 194)	(25 175)
Diminutions avec utilisation			(9)	272	263
Variations de change	(3 713)	(15)	(3 186)	(1)	(6 915)
Variations de périmètre	18	100	1 768		1 887
Autres mouvements	(23 504)	265	4 373	138	(18 728)
Au 31 décembre 2024	51 615	4 389	120 406	(31 591)	144 819
Augmentations			165	(1 071)	(906)
Diminutions avec utilisation			(360)	29 262	28 902
Variations de change	(1 094)	(16)	(3 898)	5	(5 003)
Variations de périmètre	902	38	16 540	(15 284)	2 196
Autres mouvements	3 994	1 062	11 686	(8 885)	7 857
AU 31 DÉCEMBRE 2025	55 418	5 473	144 539	(27 564)	177 866
donc échu :					
• depuis moins de 3 mois	2 773	4 386	12 887	(2 712)	17 334
• depuis plus de 3 mois	767	79	14 366	(478)	14 734
donc non échu :	51 878	1 008	117 286	(24 374)	145 798
AU 31 DÉCEMBRE 2025	55 418	5 473	144 539	(27 564)	177 866

(1) Les autres créances diverses sont composées principalement au 31 décembre 2025 d'avances et accompagnées fournisseurs pour 25,8 millions d'euros, de prêts à des partenaires pour 37,8 millions d'euros, de charges constatées d'avances pour 21,9 millions d'euros ainsi que des créances sur cession d'immobilisation pour 8,9 millions d'euros.

Note 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Méthode comptable

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme (ayant une échéance inférieure à 3 mois et ne présentant pas de risque de variation de valeur). Au 31 décembre 2025, le Groupe Vicat n'a pas de trésorerie et équivalents de trésorerie non disponibles pour le Groupe.

La trésorerie nette, dont la variation est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, est constituée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie diminués des découverts bancaires.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Disponibilités	175 792	129 716
Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme <3 mois	352 618	405 968
Trésorerie et équivalents de trésorerie	528 410	535 684
Découverts bancaires	(21 203)	(29 845)
TRÉSORERIE NETTE	507 207	505 839

Note 14 Capitaux propres

14.1 Capital social

Méthode comptable

Actions d'autocontrôle

Conformément à IAS 32, les actions propres Vicat sont inscrites en déduction des capitaux propres.

Le capital social de Vicat est composé de 44 900 000 actions ordinaires de 4 euros entièrement libérées dont 369 612 actions détenues en propre au 31 décembre 2025 (461 415 au 31 décembre 2024) acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires, et dans le cadre de la cession par Heidelberg Cement de sa participation de 35% dans Vicat en 2007. La Société est principalement détenue et contrôlée par la holding Parfininco.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix, à l'exception des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom du même actionnaire, à qui est attribué un droit de vote double.

Le dividende versé au cours de l'exercice 2025 au titre de l'exercice 2024 s'est élevé à 2 euros par action soit au total 89 800 milliers d'euros, (2 euros par action versés en 2024 au titre de l'exercice 2023).

Le résultat net par action est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exception des actions propres d'autocontrôle. Ce résultat net par action est ajusté des effets de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives comme le sont les actions gratuites (cf. Note 5).

Depuis 2018, Vicat avait confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI du 20 septembre 2008 à Oddo BHF (Natixis Securities auparavant).

Ce contrat a été résilié sur le premier semestre 2025. Depuis le 1^{er} avril 2025, la mise en œuvre du contrat de liquidité est confiée à Kepler Cheuvreux.

Au 31 décembre 2025, les moyens suivants figurent au compte de liquidité : 9 539 titres Vicat équivalent à 643 milliers d'euros et 3 857 milliers d'euros de liquidités.

14.2 Réserves de conversion

Les réserves de conversion Groupe se ventilent comme suit par devises au 31 décembre 2025 et 2024 :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Dollar américain	14 084	93 397
Franc suisse	290 499	285 002
Livre turque	(535 598)	(465 058)
Livre égyptienne	(129 186)	(123 703)
Tengué kazakh	(145 785)	(137 836)
Ouguiya mauritanien	(18 497)	(10 981)
Roupie indienne	(313 126)	(210 962)
Réal brésilien	(106 452)	(103 758)
TOTAL	(944 061)	(673 899)

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Note 15 Provisions

15.1 Avantages au personnel

Méthode comptable

Le Groupe comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière d'avantages postérieurs à l'emploi en application des dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Les réglementations, usages et accords contractuels en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés consolidées du Groupe, prévoient différents avantages postérieurs à l'emploi : indemnités de départ en retraite, compléments de retraite, ainsi que d'autres avantages à long terme (couverture de dépenses médicales au bénéfice des retraités, etc.).

Les régimes à prestations définies, qui comprennent tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux à cotisations définies, constituent un engagement futur pour le Groupe.

Les engagements correspondants font l'objet d'un calcul actuariel (évolution des salaires, mortalité, rotation...) selon la méthode des unités de crédits projetées, conformément aux usages et aux clauses prévues par les conventions collectives et la législation en vigueur.

Certains régimes de retraite à prestations définies, principalement aux États-Unis et en Suisse sont couverts pour tout ou partie par des actifs dédiés qui sont composés pour l'essentiel d'actions et d'obligations. Les positions des régimes sont

intégralement provisionnées dans l'état de la situation financière, après déduction, le cas échéant, de la juste valeur de ces actifs investis, dont le montant peut être ajusté compte tenu du mécanisme de l'*asset ceiling*. En cas d'excédent d'actif (régime sur-financé), celui-ci n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs effectivement disponibles pour le Groupe, et dans la limite du plafond défini par la norme.

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'engagement du Groupe se limite uniquement au versement de cotisations, qui sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les écarts actuariels résultent du changement d'hypothèses actuarielles et/ou d'écarts constatés entre ces hypothèses et la réalité. Les écarts actuariels se rapportent aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en « autres éléments du résultat global » et ne sont pas recyclables au compte de résultat.

Dans le cadre de la comptabilisation des écarts actuariels, en application de l'option offerte par IFRS 1, le Groupe avait choisi de mettre à zéro ces derniers liés aux avantages au personnel non encore reconnus dans le bilan de transition par imputation sur les capitaux propres.

Hypothèses, estimations et jugements

L'évaluation de la valeur actuelle des engagements postérieurs à l'emploi, dans le cadre des régimes à prestation définie, dépend des hypothèses actuarielles, qu'elles soient démographiques et financières, retenues par le Groupe.

Les taux d'actualisation sont déterminés conformément aux principes édictés par la norme IAS 19 Révisée, soit par référence à un taux de marché à la date de clôture, fondé sur le rendement des obligations d'entreprise de haute qualité mises au

sein de la zone monétaire concernée. Ils sont déterminés sur la base de courbes de taux élaborées par des experts externes à partir de panels d'obligations publiques notées AA.

Lorsque le marché des obligations privées d'une zone n'est pas suffisamment liquide, la norme IAS 19 Révisée préconise d'utiliser comme référence les obligations d'état.

Dans tous les cas, les indices de référence utilisés sont de duration comparable à celle des engagements.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Régimes de retraites et indemnités de fin de carrière (IFC)	40 823	36 379
Autres avantages	49 030	54 491
Total provisions retraites et autres avantages	89 853	90 870

Description des principaux régimes du Groupe

Les principaux régimes à prestations définies du Groupe se trouvent en Suisse, aux États-Unis et en France. Ils sont, pour la plupart, préfinancés à travers la souscription de contrats d'assurance ou l'affiliation à un fonds de pension. Les modalités de financement sont conformes aux législations locales, notamment sur les niveaux de financement minimum des droits passés. Étant donné la matérialité des engagements, le Groupe procède chaque année à une mise à jour des évaluations actuarielles afin de refléter le coût de ces dispositifs. Plus précisément, les principaux régimes à prestation définie à l'échelle du Groupe se présentent de la manière suivante :

- France** : dans les filiales françaises, il existe plusieurs dispositifs relatifs aux engagements en matière d'avantages postérieurs à l'emploi. Il s'agit, d'une part, de plans d'indemnités de départ à la retraite, ouverts à l'ensemble des salariés, dont le montant correspond à la moyenne du salaire mensuel brut des 12 derniers mois, calculé au prorata de l'ancienneté dans le Groupe et aux spécificités relatives à la convention collective à laquelle sont rattachés les salariés. D'autre part, des plans de médailles du travail prévoient le versement d'une somme forfaitaire récompensant l'ancienneté des salariés selon les échelons suivants : 20 ans, 30 ans, 35 ans et 40 ans.

La duration des plans est estimée à 10 ans pour les filiales françaises ;

- États-Unis** : les plans de retraite sont affiliés à des fonds de pension indépendants en charge de collecter et d'investir les cotisations. Les prestations sont versées en cas de départ à la retraite, d'invalidité ou de décès.

La duration des plans est estimée à 12 ans pour les filiales américaines. Outre les pensions de retraite, les salariés bénéficient également de plans de prévoyances santé, postérieurs à l'emploi, qui couvrent un large panel de frais médicaux (consultations, dentiste, ophtalmologie, etc.). Les prestations accordées dépendent des notations et de l'âge de renouvellement. Une large proportion de ces régimes a été gelée, c'est-à-dire qu'ils sont désormais fermés à toute nouvelle affiliation de nouveaux salariés;

- Suisse** : les plans couvrent des prestations versées au titre des départs à la retraite, en cas de licenciement, d'invalidité ou de décès, sous forme de rente ou de capital. La collecte et la gestion des contributions des employeurs et des employés sont confiées à une fondation dédiée.

La duration des plans est estimée à 11 ans pour les filiales suisses.

La duration moyenne de l'ensemble des régimes est de 11 ans. Le montant des cotisations qu'il est prévu de verser aux régimes au cours du prochain exercice s'élève à 12 millions d'euros.

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Valeur actualisée des obligations financées	406 200	49 030	455 230	399 855	54 491	454 346
Juste valeur des actifs des régimes	(426 771)	-	(426 771)	(415 755)	-	(415 755)
Situation nette	(20 571)	49 030	28 460	(15 900)	54 491	38 591
Limitation de reconnaissance des actifs de couverture	61 394	-	61 394	52 279	-	52 279
PASSIF NET	40 823	49 030	89 853	36 379	54 491	90 870

Composante de la charge annuelle nette

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	(9 406)	(2 004)	(11 410)	(8 773)	(848)	(9 621)
Coût financier	(8 712)	(2 620)	(11 332)	(10 198)	(2 431)	(12 629)
Produit d'intérêts sur actifs	6 257		6 257	7 792		7 792
Réductions et liquidation	(265)	(242)	(507)	(710)	(688)	(1 398)
Total charge avec impact compte de résultat	(12 126)	(4 866)	(16 992)	(11 889)	(3 967)	(15 856)
Écarts actuariels sur actifs de couverture	(72)		(72)	20 509		20 509
Écarts d'expérience	(10 208)	1 165	(9 044)	(4 808)	(2 494)	(7 302)
Écarts d'hypothèses démographiques	865		865	(41)		(41)
Écarts d'hypothèses financières	4 483	(1 213)	3 270	(12 990)	2 995	(9 995)
Total charge avec impact autres éléments du résultat global	(4 932)	(48)	(4 980)	2 670	501	3 171
TOTAL CHARGE DE L'EXERCICE	(17 058)	(4 914)	(21 971)	(9 219)	(3 466)	(12 685)

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Variation des actifs financiers de couverture des régimes

Régimes de retraites et IFC (en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Juste valeur des actifs au 1^{er} janvier	415 755	409 912
Produit d'intérêts sur actifs	6 257	7 792
Cotisations payées	13 207	12 454
Définitions de conversion	(3 259)	(1 836)
Prestations payées	(13 145)	(17 535)
Variation de périmètre	-	(8 950)
Gains et pertes actuariels	7 957	13 918
JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE	426 771	415 755

Analyse des actifs de couverture par nature et pays au 31 décembre 2025

Répartition des actifs de couverture	Suisse	États-Unis	Inde	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,0%	-	-	7 509
Instruments de capitaux propres	26,8%	-	-	100 623
Instruments de dettes	36,4%	-	-	136 669
Biens immobiliers	25,4%	-	-	95 367
Actifs détenus par une compagnie d'assurance	0,0%	-	100,0%	2 130
Fonds d'investissement	9,4%	100,0%	-	84 472
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	426 771
ACTIFS DE COUVERTURE (en milliers d'euros)	375 546	49 180	2 043	426 771

Variation du passif net

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total	Régimes de retraites et IFC	Autres avantages	Total
Passif net au 1^{er} janvier	36 379	54 491	90 870	39 266	48 779	88 045
Charge de l'exercice	17 494	4 923	22 418	7 967	4 718	12 685
Cotisations payées	(8 110)	-	(8 110)	(7 628)	-	(7 628)
Définitions de conversion	(2 677)	(6 311)	(8 988)	(212)	3 230	3 018
Prestations payées par l'employeur	(2 800)	(3 587)	(6 387)	(2 308)	(2 296)	(4 604)
Autres	546	(497)	50	(706)	60	(646)
PASSIF NET AU 31 DÉCEMBRE	40 833	49 020	89 853	36 379	54 491	90 870

Principales hypothèses actuarielles	France	Europe (hors France)	États-Unis	Turquie et Inde	Afrique de l'ouest et Moyen-Orient
TAUX D'ACTUALISATION					
31 décembre 2025	3,8%	1,1% à 3%	5,5%	6,5% à 14%	5% à 20,5%
31 décembre 2024	3,5%	0,95% à 3,25%	5,5%	6,7% à 18%	5% à 25,5%
TAUX D'ÉVOLUTION DES COÛTS MÉDICAUX					
31 décembre 2025	-	-	4,5% à 9,68%	-	-
31 décembre 2024	-	-	4,5% à 7,52%	-	-

Analyses de sensibilité

Les principaux facteurs de volatilité du bilan sont le taux d'actualisation et le taux d'évolution des coûts médicaux.

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2025 correspondant à une variation de +/-50 points de base du taux d'actualisation est de respectivement +26,5 et -23,9 millions d'euros.

La sensibilité de la valeur de l'obligation à fin 2025 correspondant à une variation de +/-100 points de base du taux d'évolution des coûts médicaux est de respectivement +5,9 et -5,0 millions d'euros.

15.2 Autres provisions

Méthode comptable

Conformément à IAS 37, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, résultant d'un fait génératrice antérieur à la clôture qui entraînera une sortie de ressources sans contrepartie attendue après la clôture, et pouvant être estimée de manière fiable.

Les autres provisions incluent notamment les provisions pour remise en état des sites, constituées pour la plupart au fur et à mesure de l'exploitation des carrières et comprenant les coûts prévisionnels liés à l'obligation de reconstitution des sites de carrière.

Les provisions font l'objet d'une actualisation, conformément à IAS 37, lorsque son effet est significatif. Les effets de cette actualisation sont enregistrés en résultat financier.

(en milliers d'euros)	Reconstitution des sites	Démolitions	Autres risques ⁽¹⁾	Autres charges	Total
Au 1er janvier 2024	68 590	463	66 117	21 058	156 229
Augmentations	4 634	-	24 753	(5 062)	24 326
Diminutions avec utilisation	(3 568)	-	(10 073)	(2 420)	(16 061)
Diminutions sans utilisation	-	(314)	-	(267)	(581)
Variations de change	(574)	(11)	(6 460)	(2 611)	(9 656)
Variations de périmètre	(1 361)	-	-	-	(1 361)
Autres mouvements	-	-	589	(588)	2
Au 31 décembre 2024	67 722	138	74 926	10 109	152 896
Augmentations	3 031	-	12 373	2 184	17 589
Diminutions avec utilisation	(2 944)	-	1 863	(2 157)	(3 237)
Diminutions sans utilisation	(53)	-	(27 747)	(3)	(27 802)
Variations de change	(236)	1	(2 478)	(202)	(2 914)
Variations de périmètre	261	-	305	-	567
Autres mouvements	679	1	(54)	-	627
AU 31 DÉCEMBRE 2025	68 460	140	59 188	9 931	137 719
Dont à moins d'un an	18	-	11 290	6 149	17 457
Dont à plus d'un an	68 442	140	47 899	3 781	120 262
Impact (net des charges encourues) au compte de résultat au 31 décembre 2025				Dotations	Reprises sans utilisation
Résultat d'exploitation				16 729	(379)
Résultat hors exploitation				859	(13 826)

(1) Les autres risques incluent au 31 décembre 2025 :

- un montant global de provisions constatées dans les comptes de Ciplan (Brésil) à hauteur de 25,7 millions d'euros (41,5 millions d'euros au 31 décembre 2024) concernant majoritairement :
 - des litiges fiscaux, principalement liés aux cotisations de sécurité sociale, et aux déductions indues de rémunération en violation des décisions de justice de 2013 et 2014 (4,6 millions d'euros).
 - des litiges sociaux et prud'homaux à la suite du départ d'anciens salariés (0,8 million d'euros),
 - des litiges civils portant sur des amendes et réclamations contestées par la société (0,7 million d'euros),
 - du litige minier (19,7 millions d'euros).

Dans le cadre de l'acquisition par le Groupe Vicat, la société Ciplan a reçu une garantie ferme et irrévocable de la part de ses partenaires brésiliens pour tous les litiges nés ou à venir relatifs à la période antérieure à l'acquisition par Vicat. Cette garantie est comptabilisée dans les autres actifs non courants à hauteur de 24,8 millions d'euros (voir note 11.2), au titre des sinistres indemnisables comptabilisés en provision pour un montant de 24,8 millions d'euros (40,7 millions d'euros au 31 décembre 2024) ;

- un montant de 18,1 millions d'euros (17,9 millions d'euros au 31 décembre 2024) correspondant au montant estimé de la franchise concernant des sinistres survenus aux États-Unis dans le cadre d'accidents du travail, et qui devra être prise en charge par le Groupe ;
- le solde résiduel des autres provisions pour risques s'élevant à 15,3 millions d'euros au 31 décembre 2025 (15,5 millions d'euros au 31 décembre 2024) correspond au cumul des autres provisions qui, prises individuellement, ne sont pas matérielles.

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Note 16 Endettement net et instruments financiers

16.1 Dettes financières nettes et options de ventes

Méthode comptable

Passifs financiers

Le Groupe classe ses passifs financiers non dérivés, lors de leur comptabilisation initiale, en passifs financiers évalués au coût amorti. Ils comprennent principalement les emprunts, les autres financements, les découverts bancaires. Le Groupe n'a pas de passif financier évalué à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les passifs financiers se ventilent comme suit au 31 décembre 2025 :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Dettes financières à plus d'un an	1 185 063	1 360 816
Options de vente à plus d'un an	87	368
Obligations locatives à plus d'un an	167 722	166 622
Dettes financières et options de vente à plus d'un an	1 352 872	1 527 806
Instruments financiers actif à plus d'1 an ⁽¹⁾	(5 733)	(10 887)
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF À PLUS D'UN AN	1 347 139	1 516 919
Dettes financières à moins d'un an	285 528	209 423
Obligations locatives à moins d'un an	47 784	46 225
Dettes financières et options de vente à moins d'un an	333 312	255 648
Instruments financiers actif à moins d'1 an ⁽¹⁾	(495)	-
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF À MOINS D'UN AN	332 817	255 648
Total des dettes financières nettes d'instruments financiers actif ⁽¹⁾	1 679 869	1 772 199
Total des options de vente	87	368
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS NETS D'INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF	1 679 956	1 772 567

(1) Au 31 décembre 2025, les instruments financiers actifs (6,2 millions d'euros) sont présentés dans les actifs non courants (cf. note 11.2) pour la part supérieure à un an (5,7 millions d'euros) et dans les autres créances pour la part inférieure à un an (0,5 millions d'euros).

(2) La dette financière du groupe se compose essentiellement des éléments suivants au 31 décembre 2025:

- Des lignes bilatérales bancaires confirmées pour un montant de 1 358 millions d'euros et utilisées à hauteur de 481 millions d'euros.
- Placements privés US pour 424,6 millions d'euros
- Schuldschein pour 242,9 millions d'euros

La variation par nature de passifs financiers s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Dettes financières et options de vente >1 an	Instruments financiers actif >1 an	Obligations locatives >1 an	Dettes financières et options de vente <1 an	Instruments financiers actif <1 an	Obligations locatives <1 an	Total
Au 1^{er} janvier 2024	1 416 572	(14 827)	155 718	335 956	(8 491)	45 153	1 930 081
Émissions	189 234	-	62 426	8 050	-	6 794	266 504
Remboursements	(173 801)	-	(16 221)	(179 828)	(1 609)	(36 638)	(408 097)
Variations de change	(12 771)	-	1 766	(8 195)	-	(662)	(19 862)
Variations de périmètre	2 754	-	-	3 789	-	183	6 726
Autres mouvements	(60 805)	3 940	(37 067)	49 652	10 100	31 394	(2 785)
Au 31 décembre 2024	1 361 184	(10 887)	166 622	209 423	-	46 225	1 772 567
Émissions	59 025	-	56 778	14 837	-	9 713	140 353
Remboursements	(92 209)	17	(16 199)	(84 785)	-	(38 231)	(231 407)
Variations de change	(417)	-	(8 080)	(6 048)	-	(1 513)	(16 058)
Variations de périmètre	11 026	-	4 647	444	-	-	16 117
Autres mouvements	(153 459)	5 137	(36 046)	151 657	(495)	31 590	(1 616)
AU 31 DÉCEMBRE 2025	1 185 150	(5 733)	167 722	285 528	(495)	47 784	1 679 956

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Endettement brut	1 679 869	1 772 199
Trésorerie et équivalents de trésorerie (cf. note 13)	(528 410)	(535 684)
ENDETTEMENT NET	1 151 460	1 236 515

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Répartition des dettes financières nominales par catégories et échéances

Au 31 décembre 2025 (en milliers d'euros)	Total	2026	2027	2028	2029	2030	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 402 874	229 524	148 270	49 693	131 900	363 077	480 411
<i>dont instruments financiers Actif</i>	<i>(6 228)</i>	<i>(495)</i>	<i>(5 142)</i>	-	<i>(591)</i>	-	-
<i>dont instruments financiers Passif</i>	<i>74</i>	<i>74</i>	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	18 924	15 793	1 521	568	150	-	892
Obligations locatives	215 506	47 784	36 977	28 192	21 194	19 703	61 656
Concours bancaires courants et découverts bancaires	34 798	34 798	-	-	-	-	-
DETTES FINANCIÈRES NOMINALES ⁽¹⁾	1 672 102	327 899	186 768	78 453	153 244	382 780	542 959
donc NEU CP	312 500	-	-	-	-	312 500	-

(1) Les dettes financières nominales correspondent à l'endettement brut, après exclusion des frais d'émissions d'emprunt étalement pour 4,3 millions d'euros ainsi que les intérêts courus non échus pour 3,5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024 (en milliers d'euros)	Total	2025	2026	2027	2028	2029	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 476 765	134 887	168 432	144 047	46 569	484 084	498 746
<i>dont instruments financiers Actif</i>	<i>(10 887)</i>	-	<i>(1 550)</i>	<i>(8 597)</i>	-	<i>(740)</i>	-
<i>dont instruments financiers Passif</i>	<i>1 146</i>	<i>1 146</i>	-	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	19 752	15 978	1 924	595	689	183	384
Obligations locatives	212 847	46 225	36 817	24 372	18 833	21 104	65 496
Concours bancaires courants et découverts bancaires	53 246	53 246	-	-	-	-	-
DETTES FINANCIÈRES NOMINALES ⁽¹⁾	1 762 610	250 336	207 172	169 014	66 091	505 371	564 625
donc NEU CP	305 600	-	-	-	-	305 600	-

(1) Les dettes financières nominales correspondent à l'endettement brut, après exclusion des frais d'émissions d'emprunt étalement pour 5,7 millions d'euros ainsi que les intérêts courus non échus pour 3,9 millions d'euros.

Les dettes financières à moins d'un an sont principalement composées de financement Schulschein en France, de financements en Afrique de l'Ouest (emprunts pour le projet Four 6 et lignes de liquidités), de dettes IFRS 16 et de soldes créditeurs de banque.

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Réconciliation des dettes financières avec le tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Variation monétaire			Variation non monétaire			Total
	Ouverture	Émissions	Remboursements	Variation de change	Variation de périmètre	Autres mouvements	
Dettes financières et options de vente >1 an	1 416 572	189 234	(173 801)	(12 771)	2 754	(60 805)	1 361 184
Instruments financiers actif >1 an	(14 827)	-	-	-	-	3 940	(10 887)
Obligations locatives >1 an	155 718	-	(16 221)	1 766	-	25 359	166 622
Dettes financières et options de vente <1 an	281 641	8 050	(163 798)	(1 721)	3 783	51 624	179 578
Instruments financiers actif <1 an	(8 491)	-	(1 609)	-	-	10 100	
Obligations locatives <1 an	45 153	-	(36 638)	(662)	183	38 188	46 225
Dettes financières hors découverts bancaires au 31 décembre 2024	1 875 766	197 284	(392 067)	(13 388)	6 721	68 406	1 742 722
Découverts bancaires au 31 décembre 2024	54 315	-	(16 030)	(6 474)	5	(1 971)	29 845
Dettes financières totales au 31 décembre 2024	1 930 081	197 284	(408 097)	(19 862)	6 726	66 435	1 772 567
Dettes financières et options de vente >1 an	1 361 184	59 025	(92 209)	(417)	11 026	(153 459)	1 185 150
Instruments financiers actif >1 an	(10 887)	-	17	-	-	5 137	(5 733)
Obligations locatives >1 an	166 622	-	(16 199)	(8 080)	4 647	20 732	167 722
Dettes financières et options de vente <1 an	179 578	14 837	(75 761)	(6 050)	441	151 281	264 326
Instruments financiers actif <1 an	-	-	-	-	-	(495)	(495)
Obligations locatives <1 an	46 225	-	(38 231)	(1 513)	-	41 303	47 784
DETTES FINANCIÈRES HORS DÉCOUVERTS BANCAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2025	1 742 722	73 862	(222 383)	(16 060)	16 114	64 499	1 658 754
Découverts bancaires au 31 décembre 2025	29 845	-	(9 024)	2	3	376	21 202
DETTES FINANCIÈRES TOTALES AU 31 DÉCEMBRE 2025	1 772 567	73 862	(231 407)	(16 058)	16 117	64 875	1 679 956

Caractéristiques des emprunts et dettes financières (devises et taux)

Selon la devise (après swap de devises) (en milliers d'euros)	31 décembre 2025		31 décembre 2024
Euro	1 303 280		1 322 244
Dollar américain	40 509		46 365
Livre turque	8 438		21 165
Franc CFA	163 305		210 360
Franc suisse	95 623		95 826
Ouguiya mauritanien	9		42
Roupie indienne	25 625		32 956
Tengué Kazakh	519		736
Real Brésilien	42 561		42 504
TOTAL	1 679 869		1 772 199

Selon le taux (en milliers d'euros)	31 décembre 2025		31 décembre 2024
Taux fixe	908 801		941 067
Taux variable	771 067		831 132
TOTAL	1 679 869		1 772 199

Le taux d'intérêt moyen de l'endettement brut au 31 décembre 2025 est de 3,86%, en baisse par rapport au 31 décembre 2024 (4,74%). La maturité moyenne de la dette au 31 décembre 2025 est égale à 4,9 ans (5,2 ans au 31 décembre 2024).

16.2 Instruments financiers

Méthode comptable

Instruments dérivés et relations de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture pour réduire son exposition aux variations de taux d'intérêt et de cours de change résultant de ses activités opérationnelles, de financement et d'investissement.

Ces opérations de couverture sont réalisées au moyen d'instruments financiers dérivés. Le Groupe utilise des *swaps* et *caps* de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux risques de taux et des contrats de change à terme et *swaps* de devises pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par le Groupe exclusivement à des fins de couverture économique et aucun instrument n'est détenu à des fins spéculatives.

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme ou d'un flux de trésorerie est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon le type de relation de couverture :

- la couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecteraient le résultat net présenté ;

- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple vente ou achat attendu, opération future « hautement probable ») et qui affecterait le résultat net présenté.

En règle générale, les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ainsi, ils donnent lieu à la mise en place d'une documentation de relation de couverture conformément aux dispositions de la norme IFRS 9. L'application de la comptabilité de couverture entraîne les conséquences suivantes :

- en cas de documentation d'une relation de couverture de juste valeur, la variation de la juste valeur du dérivé de couverture est comptabilisée en compte de résultat, venant se compenser avec la réévaluation à la juste valeur du risque couvert. Le résultat est impacté de la seule part inefficace de la couverture ;
- en cas de documentation d'une relation de couverture de flux de trésorerie, la variation de juste valeur du dérivé de couverture est enregistrée initialement en autres éléments du résultat global pour la part efficace et directement en compte de résultat pour la part inefficace de la variation. Les variations cumulées de la juste valeur de l'instrument de couverture précédemment enregistrées en capitaux propres sont transférées en compte de résultat au même rythme que les flux de trésorerie couverts.

Hypothèses, estimations et jugements

Instruments dérivés et relations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan et sont estimés à partir des modèles de valorisation suivants :

- la valeur de marché des *swaps* de taux, *swaps* de change et des opérations d'achats/ventes à terme est calculée à partir d'une actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés, retraités le cas échéant des intérêts courus non échus ;
- les options de taux sont réévaluées sur la base du modèle Black and Scholes en intégrant les paramètres de marché existants à la clôture.

Conformément à IFRS 13, les risques de contrepartie ont fait l'objet d'une estimation. L'impact de l'ajustement de crédit de valeur (CVA ou exposition en cas de défaut de la contrepartie) et de l'ajustement de débit de valeur (DVA ou exposition de la contrepartie en cas de défaut du Groupe) sur l'évaluation des instruments dérivés n'est pas matériel et n'a pas été intégré à la valeur de marché des instruments financiers telle que présentée ci-dessus.

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays et dans leur propre monnaie. L'exposition du Groupe au risque de change est donc limitée. Les opérations d'importation et d'exportation effectuées par les sociétés dans des devises différentes de leur monnaie de compte sont, le plus souvent, couvertes par des opérations d'achat et de vente à terme de devises. Les financements intra-groupes font l'objet, lorsque cela est possible, de couvertures de change par les sociétés lorsque la devise de l'emprunt est différente de la monnaie fonctionnelle.

Les actifs et passifs financiers libellés en devises étrangères (c'est-à-dire dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité du Groupe concernée), qui exposent le Groupe au risque de change au 31 décembre 2025, sont présentés ci-dessous.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025		
	USD	EUR	CHF
Créances clients et autres créances	70 753	8 958	-
Dettes fournisseurs	(19 976)	(12 798)	(3)
Dettes financières	(2 457)	-	(49 464)
Position nette avant gestion	48 320	(3 840)	(49 467)
Couvertures (notionnel)	23 290	1 328	49 423
Position nette après gestion	71 610	(2 512)	(44)

Le Groupe estime qu'une variation de 10% à la hausse ou à la baisse des trois devises ci-dessus n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat et la situation nette du Groupe.

Risque de taux

L'endettement à taux variable est couvert au moyen de caps sur des durées d'origine entre 1 an et demi et 10 ans et d'un cross currency swap d'une durée initiale de 3 ans.

Le Groupe est exposé à un risque de taux d'intérêt sur ses actifs et passifs financiers et ses liquidités. Cette exposition correspond aux risques de cours pour les éléments d'actif et de passif financier à taux fixe, et aux risques de flux de trésorerie liés aux éléments d'actif et de passif à taux variable.

Le Groupe estime qu'une variation uniforme de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat et la situation nette du Groupe comme le fait apparaître le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Impact en résultat avant impôt ⁽¹⁾	Impact en capitaux propres (hors impact résultat) avant impôt ⁽²⁾
Impact d'une variation de +100 bps de taux d'intérêt	(692)	(3 761)
Impact d'une variation de -100 bps de taux d'intérêt	1 330	2 915

(1) Un montant de signe positif correspond à une baisse des frais financiers.

(2) Un montant de signe négatif correspond à une baisse de la dette.

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2025, le Groupe a :

- prorogé d'un an les lignes de liquidité de VICAT SA (Crédit Syndiqué et certaines lignes bilatérales bancaires) pour un montant de 860 millions d'euros ;
- finalisé la mise en place d'une ligne bilatérale bancaire de VICAT SA de 40 millions d'euros à échéance 3 ans en remplacement d'une ligne existante de 30 millions d'euros.

Au 31 décembre 2025, le programme de NEU CP est utilisé à hauteur de 312,5 millions d'euros. Les NEU CP qui constituent des instruments de crédit court terme sont adossés à des lignes de financement confirmées pour le montant émis et sont classés comme tels en dettes à moyen terme dans le bilan consolidé. Le risque lié à l'impossibilité de placer les NEU CP sur le marché est couvert par des lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant équivalent.

Le Groupe dispose, au total, de lignes de financement confirmées, non utilisées et non affectées à la couverture du risque de liquidité sur les NEU CP pour un montant de 877 millions d'euros au 31 décembre 2025 (847 millions d'euros au 31 décembre 2024).

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Certains contrats de financement à moyen ou long terme contiennent des clauses particulières (covenants) imposant notamment le respect de ratios financiers, déclarés tous les semestres, et pouvant conduire à une demande de remboursement anticipé (clause d'accélération) en cas de non-respect. Ces covenants portent notamment sur des ratios relatifs à la rentabilité (leverage correspondant à l'endettement net/EBITDA consolidé) et à la structure financière (gearing correspondant à l'endettement net/capitaux propres consolidés) du Groupe ou des filiales concernées. Pour les besoins du calcul des covenants, l'endettement net est déterminé hors options de

vente accordées aux minoritaires. Par ailleurs, la marge appliquée à certains financements est fonction du niveau atteint sur l'un de ces ratios.

Compte tenu du nombre réduit de sociétés concernées, pour l'essentiel Vicat SA société mère du Groupe, du faible niveau de gearing (35,85%) et de leverage (1,49), et de la liquidité du bilan du Groupe, l'existence de ces covenants ne constitue pas un risque sur la situation financière du Groupe. Au 31 décembre 2025, le Groupe respecte l'ensemble des ratios visés par les covenants contenus dans les contrats de financement.

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés est le suivant à fin décembre 2025 :

(en milliers)	Valeur nominale [devise]	Valeur nominale [euro]	Valeur de marché [euro]	<1 an [euro]	1 - 5 ans [euro]	>5 ans [euro]
COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE						
Instruments de taux d'intérêt						
• Caps Euro	675 000 €	675 000	6 235	504	5 731	-
• Cross currency swap taux variable €/taux fixe CHF	51 000 €	51 000	(6)	-	(6)	-
INSTRUMENTS DE CHANGE						
Couverture du risque de change sur financements intra-groupe						
• Vente à terme \$	50 000 \$	42 569	(74)	(74)	-	-
TOTAL	768 569	6 155	430	5 725	-	-

En application d'IFRS 7, la répartition des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé selon leur niveau hiérarchique de juste valeur est la suivante au 31 décembre 2025 :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025
Niveau 1 : instruments cotés sur un marché actif	-
Niveau 2 : valorisation s'appuyant sur des données de marché observables	6 155
Niveau 3 : valorisation s'appuyant sur des données de marché non observables (cf. note 11)	37 323

Note 17 Passifs circulants

17.1 Fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Ouverture	478 839	503 490
Variations	32 106	(12 424)
Variations de change	(27 007)	(7 277)
Variations de périmètre	13 660	(3 180)
Autres mouvements	2 310	(1 770)
Clôture	499 908	478 839

17.2 Autres dettes

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Dettes sociales	106 747	97 640
Dettes fiscales	85 850	78 199
Autres dettes et comptes de régularisation ⁽¹⁾	176 881	128 255
TOTAL	369 478	304 094

(1) Les autres dettes et comptes de régularisation sont essentiellement composées au 31 décembre 2025 d'avances et acomptes clients pour 29,3 millions d'euros, d'avoir à émettre clients pour 34,0 millions d'euros, de comptes courants hors groupe pour 13,5 millions d'euros, de produits constatés d'avances pour 11,5 millions d'euros et de dividendes à payer pour 12,1 millions d'euros.

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Note 18 Flux de trésorerie

18.1 Flux nets de trésorerie générés par les activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'exploitation réalisées en 2025 par le Groupe se sont élevés à 649,3 millions d'euros contre 700,9 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Cette diminution provient de la capacité d'autofinancement pour (49,5) millions d'euros (609 millions d'euros en 2025 par rapport à 659 millions d'euros en 2024) et de la variation favorable du besoin en fonds de roulement de (2,1) millions d'euros par rapport à 2024 (22,9 millions d'euros en 2024).

(en milliers d'euros)	BFR 1er janvier 2024	Variation du BFR liée à l'activité	Autres variations	BFR 31 décembre 2024	Variation du BFR liée à l'activité	Autres variations	BFR 31 décembre 2025
Stocks	568 705	(6 751)	(19 765)	542 189	(10 961)	(19 186)	512 042
Clients et autres débiteurs	699 160	(44 169)	(30 695)	624 296	91 564	(57 005)	658 855
Fournisseurs et autres créateurs	(833 497)	8 622	39 606	(785 268)	(120 830)	28 821	(877 277)
BFR	434 368	(42 297)	(10 854)	381 217	(40 227)	(47 370)	293 620

18.2 Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement réalisées en 2025 par le Groupe se sont élevés à (326) millions d'euros contre (328) millions d'euros en 2024.

Acquisitions d'investissements incorporels et corporels

Ils intègrent les décaissements nets effectués pour les investissements industriels (299 millions d'euros en 2025 et 320 millions d'euros en 2024) correspondant pour l'essentiel, en 2025 et en 2024, à des investissements réalisés au Sénégal, en France et aux États-Unis.

Les opérations d'acquisition/cession de titres de sociétés consolidées réalisées au cours de l'exercice 2025 se sont traduites par un décaissement net de (18,2) millions d'euros.

AUTRES INFORMATIONS

Note 19 Rémunération des dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article 225.102-1 du Code de commerce et en application de la norme IAS 24, les rémunérations brutes totales versées à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2025 ont été les suivantes :

- M. Guy Sidos : 2 519 200 euros ; et
- M. Didier Petetin : 922 718 euros.

Ces sommes correspondent à l'ensemble des rémunérations versées, tant par la société Vicat SA que par des sociétés qu'elle contrôle ou qui la contrôlent au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce.

Par ailleurs, pour compenser partiellement la perte du régime de retraite sur-complémentaire (« article 39 »), un plan d'attribution gratuite d'actions (« AGA ») a été mis en place au cours de l'exercice 2021. Les deux mandataires susvisés en ont été bénéficiaires, ainsi que les quelques cadres qui avaient le bénéfice de ce régime de retraite sur-complémentaire. Au titre de ce plan d'AGA, au cours de l'exercice 2025, M. Guy Sidos a acquis 13 078 actions au cours de 47,45 et M. Didier Petetin a acquis 823 actions au cours de 47,45 euros.

En dehors de ce plan d'AGA, aucune attribution ou option d'attribution de titres n'a été consentie aux mandataires susvisés ; en dehors, le cas échéant, du bénéfice des régimes collectifs légaux ou conventionnels de participation et d'intéressement.

Note 20 Transactions avec les entreprises liées

Outre les informations requises pour les parties liées au titre des principaux dirigeants, décrites dans la note 19, les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises associées et les coentreprises dans lesquelles Vicat détient directement ou indirectement une participation, et des entités qui détiennent une participation dans Vicat.

Ces transactions ne sont pas significatives sur les périodes présentées, et sont effectuées aux conditions normales du marché.

L'ensemble de ces opérations a été recensé conformément aux transactions prévues par la norme IAS 24 et leur incidence sur les comptes consolidés du Groupe pour les exercices 2025 et 2024 est la suivante par nature de partie liée :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2025				31 décembre 2024			
	Ventes	Achats	Créances	Dettes	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entreprises associées	15 038	12 153	14 928	7 748	12 119	11 125	11 770	4 345
Autres parties liées	28	3 049	-	1 680	19	1 440	1	192
TOTAL	15 066	15 201	14 928	9 428	12 138	12 565	11 771	4 537

Note 21 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes et des autres professionnels de leurs réseaux enregistrés dans les comptes de l'exercice 2025 de la société Vicat SA et de ses filiales consolidées par intégration globale sont les suivants :

2025 (en milliers d'euros)	KPMG Audit		Deloitte		Autres	
	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%	Montant (HT)	%
Certification des comptes individuels et consolidés	1 288	43%	673	23%	1 018	34%
- VICAT SA	326	53%	293	47%	-	-
- Entités contrôlées	962	41%	380	16%	1 018	43%
Certification du rapport de durabilité	-	-	-	-	150	100%
- VICAT SA	-	-	-	-	150	100%
Services autres que la certification des comptes (SACC)	84	29%	26	9%	178	62%
- VICAT SA	20	100%	-	-	-	-
- Entités contrôlées	64	24%	26	10%	178	66%
TOTAL	1 372	40%	699	20%	1 346	39%

Note 22 Événements postérieurs à la clôture

Le 12 février 2026, le projet VAIA (Vicat Advanced Industrial Alliance) du Groupe relatif à la captation et séquestration des émissions de CO₂ de l'usine de Montalieu-Vercieu en France a été désigné lauréat de la subvention française GPID (Grands Projets Industriels de Décarbonation), en complément du soutien obtenu auprès du programme européen Innovation Fund en novembre 2025. Au total, le Groupe a été sélectionné pour 340 millions d'euros de subventions, qui seront contractualisées dans les prochains mois. L'investissement hors subventions est estimé à 700 millions d'euros.

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Note 23 Liste des principales sociétés retenues pour la consolidation au 31 décembre 2025

Intégration globale : France

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2025	31 décembre 2024
VICAT	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	-	-
ANNECY BETON CARRIERES	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	49,98	49,98
BETON VICAT	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	99,98	99,98
BETON TRAVAUX	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	99,98	99,98
CERMIX	FRANCE	DESVRES	59,99	-
COFRAC	FRANCE	LA MADELEINE	59,99	-
DELTA POMPAGE	FRANCE	CHAMBERY	99,98	99,98
ESCOLLE BETON	FRANCE	SAINT-EGREVE	99,97	99,97
GRANULATS VICAT	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	99,98	99,98
PARFICIM	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	100,00	100,00
SATMA	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	100,00	100,00
SATM	FRANCE	CHAMBERY	99,98	99,98
SIGMA BETON	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	99,99	99,99
VICAT PRODUITS INDUSTRIELS	FRANCE	L'ISLE D'ABEAU	59,99	99,98

Intégration globale : Étranger

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2025	31 décembre 2024
CIPLAN CIMENTO PLANALTO	BRESIL	BRASILIA	76,50	76,50
SINAI CEMENT COMPANY	EGYPTE	LE CAIRE	77,60	77,60
JAMBYL CEMENT PRODUCTION COMPANY LLP	KAZAKHSTAN	ALMATY	100,00	100,00
MYNARAL TAS COMPANY LLP	KAZAKHSTAN	ALMATY	100,00	100,00
BUILDERS CONCRETE	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
KIRKPATRICK CONCRETE INC	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF ALABAMA	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	ALABAMA	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY INC	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL CEMENT COMPANY OF CALIFORNIA	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	DELAWARE	100,00	100,00
NATIONAL READY MIXED CONCRETE COMPANY	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
VIKING READY MIXED	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	CALIFORNIA	100,00	100,00
WALKER CONCRETE	ETATS-UNIS D'AMERIQUE	GEORGIA	100,00	100,00
CEMENTI CENTRO SUD SpA	ITALIE	GENOVA	100,00	100,00
CIMENTS & MATERIAUX DU MALI	MALI	BAMAKO	94,90	94,90
GECAMINES	SENEGAL	THIES	100,00	100,00
POSTOUDIOOKOUL	SENEGAL	RUFISQUE (DAKAR)	100,00	100,00
SOCOCIM INDUSTRIES	SENEGAL	RUFISQUE (DAKAR)	99,90	99,90
ALTOLA AG	SUISSE	OLTEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
KIESWERK AEBISHOLZ AG	SUISSE	AEBISHOLZ (SOLEURE)	100,00	100,00

Comptes consolidés au 31 décembre 2025

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2025

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2025	31 décembre 2024
EMME KIES + BETON AG	SUISSE	LÜTZELFLÜH (BERN)	66,67	66,67
KIESTAG KIESWERK STEINIGAND AG	SUISSE	WIMMIS (BERN)	98,55	98,55
SOLOTHURNER ENTSORGUNGS GESELLSCHAFT AG	SUISSE	FLUMENTHAL (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIGIER BETON JURA SA	SUISSE	BELPRAHON (BERN)	84,81	84,81
VIGIER BETON AG	SUISSE	LYSS (BERN)	100,00	100,00
VIGIER CEMENT AG	SUISSE	PERY-LA HEUTTE (BERN)	100,00	100,00
VIGIER HOLDING AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIGIER MANAGEMENT AG	SUISSE	DEITINGEN (SOLOTHURN)	100,00	100,00
VIGIER RAIL AG	SUISSE	MÜNTECHMIER (BERN)	100,00	100,00
BASTAS BASKENT CIMENTO	TURQUIE	ANKARA	91,60	91,60
BASTAS HAZIR BETON	TURQUIE	ANKARA	91,60	91,60
BIKILTAS	TURQUIE	KONYA	100,00	100,00
KONYA CIMENTO SANAYII A.S	TURQUIE	KONYA	83,08	83,08
TAMTAS	TURQUIE	ANKARA	100,00	100,00
MAURICIM	MAURITANIE	NOUAKCHOTT	100,00	100,00
BHARATHI CEMENT	INDE	HYDERABAD	51,02	51,02
KALBURGI CEMENT	INDE	HYDERABAD	99,99	99,99

Mise en équivalence : France

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2025	31 décembre 2024
EST LYONNAIS GRANULATS ⁽¹⁾	FRANCE	DIJON	33,33	33,33
SABLIERES DU CENTRE ⁽¹⁾	FRANCE	LES MARTRES D'ARTIERE	49,99	49,99
L'ABBE CALES	FRANCE	CHAMBERY	69,99	69,99
TRANS RF ⁽²⁾	FRANCE	DETRIER	-	48,99

(1) Mises en équivalence « Opérationnelles ».

(2) Trans RF était une entité mise en équivalence en 2024 et est devenue une entité en intégration globale en 2025.

Mise en équivalence : Étranger

Société	Pays	Ville	% d'intérêt	
			31 décembre 2025	31 décembre 2024
CI4C	ALLEMAGNE	HEIDENHEIM AN DER BRENZ	25,00	25,00
HYDROELECTRA	SUISSE	AU (ST. GALLEN)	50,00	50,00
GRAVIERE DE LA-CLAIE-AUX-MOINES ⁽¹⁾	SUISSE	SAVIGNY	35,00	35,00
PROBETON ⁽¹⁾	SUISSE	VERNIER	50,20	50,20
SABLES + GRAVIERS TUFFIERE SA ⁽¹⁾	SUISSE	HAUTERIVE (FRIBOURG)	50,00	50,00
PLANALTO ⁽¹⁾	BRESIL	BRASILIA	37,49	37,49

(1) Mises en équivalence « Opérationnelles ».



Société anonyme
au capital de 179 600 000 euros

Siège social :
4 Rue Aristide Bergès
Les Trois Vallons
38080 L'Isle d'Abeau
Tél. : +33 4 74 27 59 00
RCS Vienne 057 505 539
SIREN 057 505 539